

Eau du Morbihan

Production
et
Transport

Exercice 2022

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

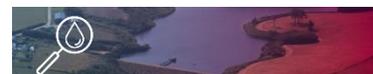


Table des matières

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
1.2.	MODES DE GESTION DU SERVICE	6
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D101.1)	13
1.4.	EAUX BRUTES	14
1.4.1.	<i>Prélèvement sur les ressources en eau</i>	<i>14</i>
1.4.2.	<i>Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan</i>	<i>18</i>
1.5.	EAUX TRAITEES	20
1.5.1.	<i>Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2022</i>	<i>20</i>
1.5.2.	<i>Production</i>	<i>20</i>
1.5.3.	<i>Conventions d'échanges d'eau</i>	<i>27</i>
1.5.4.	<i>Achats d'eaux traitées</i>	<i>27</i>
1.5.5.	<i>Volumes vendus au cours de l'exercice</i>	<i>28</i>
1.5.6.	<i>Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation</i>	<i>30</i>
2	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	35
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION – TFEG	35
2.2.	RECETTES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION-TRANSPORT	36
2.3.	DEPENSES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION TRANSPORT	37
2.3.1.	<i>Dans le cadre des marchés de service :</i>	<i>37</i>
2.3.2.	<i>Dans le cadre des affermages :</i>	<i>38</i>
2.3.3.	<i>Dans le cadre des délégations de service public à paiement public (DSPPP) :</i>	<i>38</i>
2.3.4.	<i>Dans le cadre des achats d'eau extérieurs :</i>	<i>39</i>
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE	40
3.1.	QUALITE DE L'EAU (P101.1 ET P102.1)	40
3.2.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P103.2B)	47
3.3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU	48
3.3.1.	<i>Rendement du réseau de distribution (P104.3)</i>	<i>48</i>
3.3.2.	<i>Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)</i>	<i>48</i>
3.3.3.	<i>Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)</i>	<i>49</i>
3.3.4.	<i>Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)</i>	<i>49</i>
3.4.	INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)	50
3.5.	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (P153.2)	55
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	56
4.1.	MONTANTS FINANCIERS	56
4.2.	ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE	57
4.3.	AMORTISSEMENTS	58
4.4.	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ET PROJETS A L'ETUDE	58
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	59
6	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	60
	Annexes	61
	ANNEXE 1 : STRUCTURE BUDGETAIRE	
	ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHES PRODUCTION TRANSPORT NOTIFIES EN 2022	
	ANNEXE 3 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	
	ANNEXE 4 : NOTICE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (AELB) - 2022	



Le présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de Production et Transport d'eau potable concerne l'exercice 2022. Les éléments clés sont identifiés de la façon suivante dans le document :



La gouvernance du syndicat est organisée comme suit à fin 2022 :

- 1 Président, et 4 Vice-présidents à compétence fonctionnelle (Finances-Affaires générales, Ressource, Production-Transport, Distribution),
- 13 Vice-présidents à compétence territoriale,
- 23 membres dont 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, 11 communautés de communes ou d'agglomération et 10 communes, organisés sur le territoire en 13 collèges électoraux.

1 Caractérisation technique du service

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE



captage
forage



unité
de
production



feeders



réservoir
de
tête

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau :

- Communal
- Intercommunal

Nom de la collectivité : Eau du Morbihan

Caractéristiques : Eau du Morbihan est un syndicat mixte fermé exerçant, par transfert de ses membres, les compétences obligatoires : **Production et Transport** de l'eau potable, ainsi que la compétence à la carte : Distribution. Une modification statutaire est intervenue afin de mettre à jour la liste des membres et des collègues territoriaux (cf. arrêté préfectoral du 18 janvier 2023).

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Compétence à la carte faisant l'objet d'un autre Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Composition et organisation (au 31 décembre 2022) : Eau du Morbihan exerce les compétences Production et Transport de l'eau potable sur 199 communes.

A signaler que les communes de Berric, Lauzach et La Vraie Croix ont intégré le SIAEP de Questembert au 1^{er} septembre 2022. Par ailleurs, Pontivy Communauté adhère désormais à Eau du Morbihan pour la totalité de son périmètre morbihannais, y compris la commune de Le Sourn.

La carte ci-après permet d'illustrer l'organisation de Eau du Morbihan. Le périmètre de Eau du Morbihan au titre des compétences obligatoires Production et Transport correspond au territoire « bleu et vert ».

Périmètre de Eau du Morbihan au 31 décembre 2022



Existence d'une CCSPL Oui

Non

1.2. Modes de gestion du service

Le service est exploité en	<input checked="" type="checkbox"/> régie
	<input type="checkbox"/> régie intéressée
	<input type="checkbox"/> gérance
	<input checked="" type="checkbox"/> marché de prestation de services
	<input checked="" type="checkbox"/> concession de service public : affermage
	<input checked="" type="checkbox"/> concession de service public : délégation de service à paiement public



Bilan des modes de gestion concernant les compétences Production et Transport :

Nombre d'affermages	2
Nombre de délégation de service à paiement public	1
Nombre de marchés de services	10
Nombre de régie sans assistance technique	1*

**fin de la régie le 28/02/2022. Intégration par avenant à un marché de service à la suite.*



La liste détaillée ci-après indique les mentions suivantes pour chaque périmètre :

- Périmètre
- Nature du mode de gestion
- Nom de l'exploitant
- Date de début de contrat
- Durée
- Date de fin de contrat initial ou date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant)
- Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat
- Nombre d'avenants depuis le 1^{er} janvier 2022, date de visa et objet

Le libellé « périmètre » permet d'identifier le secteur géographique concerné par un même contrat d'exploitation.



Vie des contrats sur le territoire de Eau du Morbihan concernant la Production et le Transport

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le 2022
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2022 n°	Date visa	Objet
A: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2020	5	31/12/2024	2	2	19/05/2022	Intégrer la production de Langonnet au 01/03/2022
RMCom / Langonnet	régie				28/02/2022				
A2: Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené sur Scorff (RMCom)	prestation de services	SUEZ	01/01/2022	3	31/12/2024				
B1: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022	3	2	21/10/2022	renforcer un suivi analytique en matière de métabolites de pesticides et renforcer le dosage en charbon sur les UP du Guern et de Kerbellec
						3	3	29/12/2022	acheminer l'eau brute en amont de la retenue de Tréauray (sécheresse)
B2 (+B1 en 2023) : Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et Blavet Bellevue Océan Communauté (BBOC)	prestation de services	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028				

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2022 n°	Date visa	
C1: Ploërmel Communauté pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022				
C2 (+ C1 en 2023) : Ploërmel Communauté	prestation de services	SUEZ	01/01/2022	7	31/12/2028				
D1: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie, Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	prestation de services	VEOLIA	01/01/2020	4	31/12/2023	1	1	27/06/2022	renforcer un suivi analytique en matière de métabolites de pesticides et renforcer le dosage en charbon sur l'UP de Pen-Mur
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	concession de service à paiement public	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028				
Houat	prestation de services	SAUR	01/01/2022	1	31/12/2022				
Hoëdic	prestation de services	SAUR	01/01/2022	1	31/12/2022				
OBC / Basse Vallée de l'Oust (BVO)	affermage	SAUR	01/01/2008	15	31/12/2022	6	6	21/10/2022	renforcer un suivi analytique en matière de métabolites de pesticides et renforcer le dosage en charbon sur l'UP de Bellée
Ploërmel Communauté / CC Josselin	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2022	4			

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

Objet

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

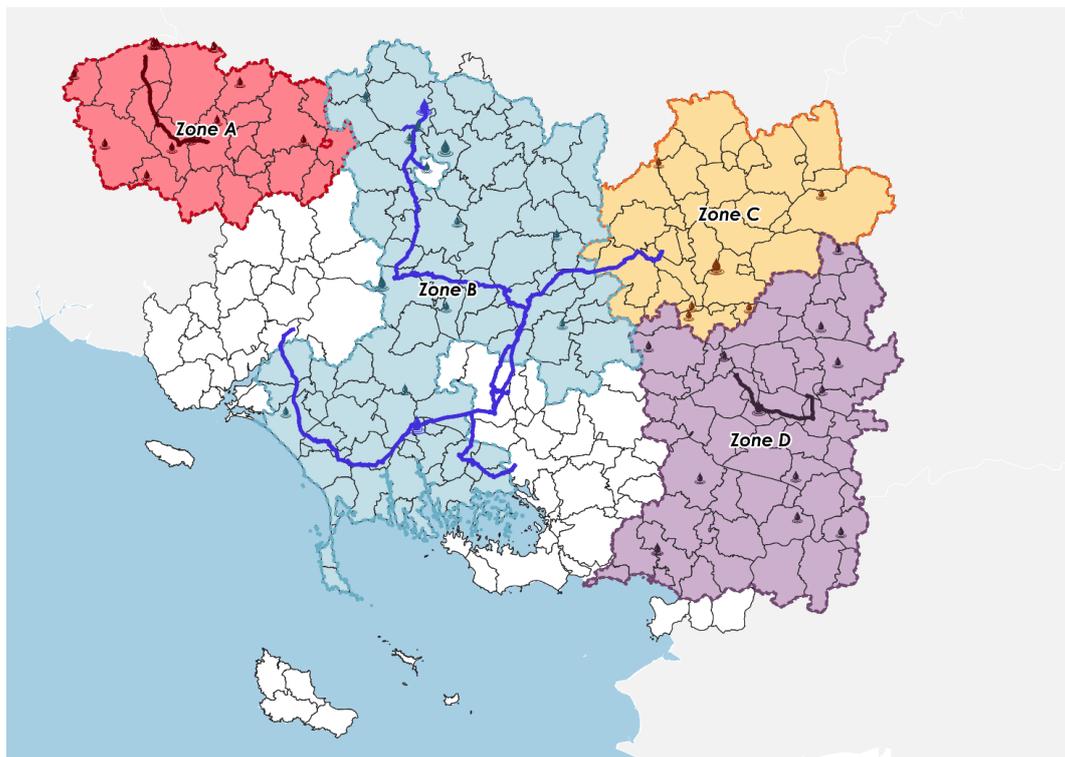
Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2022 n°	Date visa	
Sécurisation	prestation de services	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028				

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le [blanc]
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

A signaler : trois procédures ont été menées à leur terme en 2022, compte-tenu des échéances des contrats d'exploitation au 31/12/2022.

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Date de début	Durée (ans)	Date de fin	Compétences concernées
D : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie, Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2023	7	31/12/2029	Production
Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Houat	prestation de services	SAUR	01/01/2023	6	31/12/2028	Production
Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Hoëdic	prestation de services	SAUR	01/01/2023	6	31/12/2028	Production

Le 8 décembre 2020, le comité syndical a pris acte de la proposition de redécoupage territorial en termes d'exploitation reposant sur un allotissement fonctionnel distinguant les missions de Production et Transport d'une part, et de la Distribution d'autre part, et sur un allotissement géographique sur le territoire continental. Il a acté du traitement différencié des îles. La carte ci-dessous définit les 5 zones proposées pour la partie Production et Transport.



Ce redécoupage territorial est progressivement mis en application, au fur et à mesure des échéances des contrats d'exploitation en vigueur. Les deux cartes ci-après illustrent la mise en œuvre du redécoupage aux dates suivantes : état au 31/12/2022.

Echéance des contrats sur le périmètre Production-Transport (état au 31/12/2022)

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Légende :

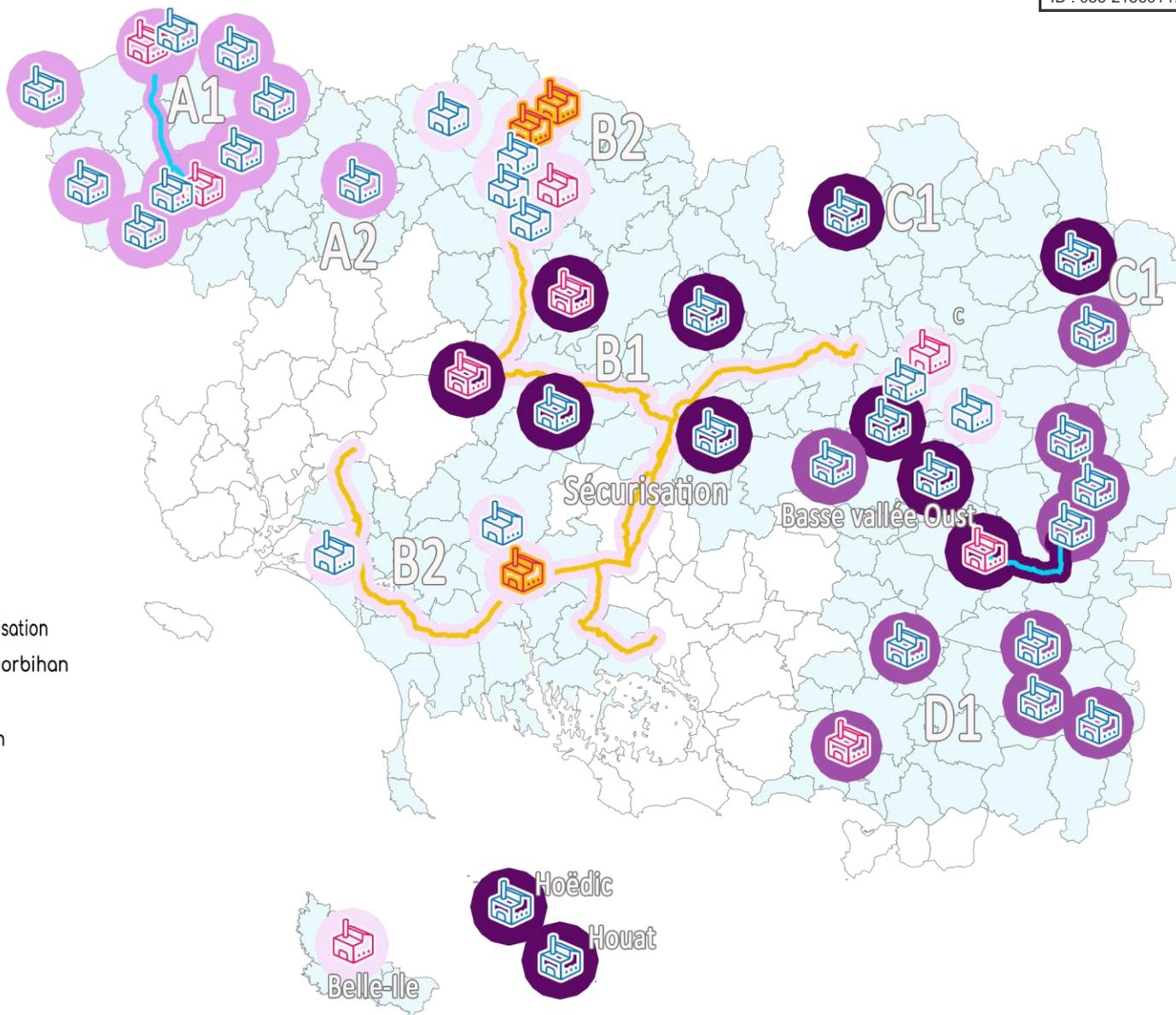
Unités de production :

-  Eau souterraine
-  Eau du surface
-  Eau du surface Sécurisation
-  Périmètre Eau du Morbihan

-  communes
-  Feeder Sécurisation
-  Feeder Transport

Echéances des contrats:

-  31/12/2022
-  31/12/2023
-  31/12/2024
-  31/12/2028



Les prestations confiées aux exploitants dans le cadre de leur(s) contrat(s) sont les suivantes :

Gestion du service	Fonctionnement, surveillance, entretien et maintenance des installations
Entretien	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	Des matériels tournants, des accessoires hydrauliques et des équipements électromécaniques
Connaissance patrimoniale	Structuration d'un système d'information géographique, mise en place d'une base de données des opérations de maintenance, tenue à jour des plans et de l'inventaire
Transparence/communication	Transmission des données et de conseils Echange permanent
Prestations particulières	Maintenance des ascenseurs de réservoirs, surveillance des ouvrages de retenue d'eau, traitement des boues

Eau du Morbihan prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil
-----------------------	--

Les exploitants et Eau du Morbihan peuvent agir sur des équipements différents pour un même ouvrage.

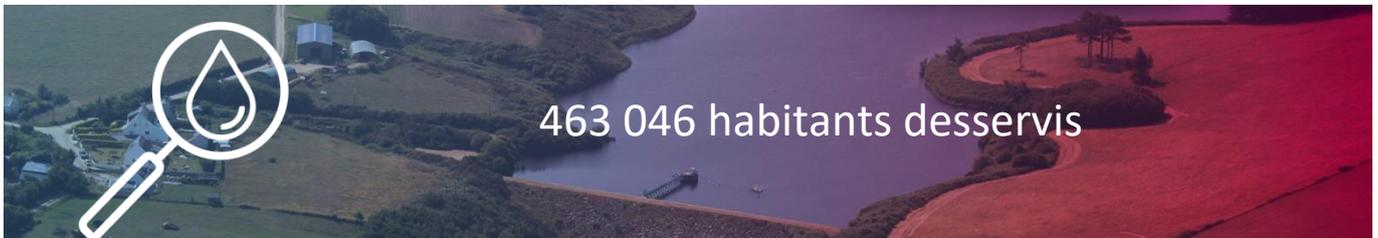
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Bien que le service public d'eau potable Production – Transport ne soit pas directement concerné par l'indicateur descriptif : estimation de la population desservie, le tableau ci-après indique les chiffres sur les deux niveaux de périmètre de Eau du Morbihan à titre d'information.

Périmètre Eau du Morbihan (en habitants)	Population INSEE 2022	Population DGF 2022
Au titre des compétences Production et Transport	407 969	463 046
Au titre de la compétence Distribution	190 506	208 973

(Sources : population INSEE mise à jour en décembre 2022 + population DGF 2022 pour la part des résidences secondaires)



1.4. Eaux brutes

1.4.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **25 423 240 m³** pour l'exercice 2022.

	Exercice 2021	Exercice 2022
Volume prélevé sur le périmètre entier (en m³) :	26 152 233	25 423 240
dont une part en eaux souterraines (en m ³) :	5 249 357	4 919 842
dont une part en eaux superficielles (en m ³) :	20 902 876	20 503 398
Soit un pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé :	20%	19%

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque point de prélèvement :

- Périmètre et commune d'implantation
- Nom de l'ouvrage
- Volumes prélevés en 2021 et 2022
- Nature de la ressource (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)

Commentaires :

Le volume prélevé en 2022 a diminué par rapport au volume prélevé en 2021 (-2,8%), du fait de la sécheresse de 2022, engendrant une moindre mobilisation des ressources en propre, et particulièrement en eaux souterraines (-6,3%). La répartition eaux souterraines / eaux de surface demeure stable : 19%.





Prélèvements 2021 et 2022 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m ³) 2021	Prélèvement (m ³) 2022	Nature de la ressource
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervrehen	PRIZIAC	110 290	86 886	ESO
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	136 679	131 310	ESO
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAOJET	420 807	447 210	ESU
	Prélèvement de Lindorum	LE FAOJET	87 715	80 160	ESO
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	29 352	20 572	ESO
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	112 163	113 622	ESO
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	517 984	595 126	ESU
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIFF	116 240	120 037	ESO
	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	55 030	50 218	ESO
	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	143 384	153 044	ESO
A2: RMCom / Guéméné	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	200 899	175 263	ESO
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	103 189	153 560	ESO
B1: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	1 789 420	1 618 106 +303 000 <i>(pompage eau brute vers Tréauray)</i>	ESU
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	439 423	428 332	ESU
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	132 374	137 584	ESO
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	20 703	16 568	ESO
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	187 710	147 809	ESO

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2021	Prélèvement (m³) 2022	Nature de ressource
B2: Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	346 655	327 820	ESO
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	72 360	26 085	ESO
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	2 664 560	2 772 421	ESU
	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	98 508	94 225	ESO
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	64 358	64 359	ESO
	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	180 253	169 120	ESO
	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	415 034	328 793	ESO
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	367 039	408 514	ESO
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	62 747	56 384	ESO
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	110 906	105 965	ESO
C2 : Ploërmel Communauté	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	2 289 493	1 849 128	ESU
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	263 850	766 286	ESU
	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	15 411	17 862	ESO
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	12 786	9 450	ESO
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	158 167	133 560	ESO
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	651 427	541 663	ESO
	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	169 068	179 933	ESO
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	225 656	197 174	ESO
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	963 525	959 033	ESU

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2021	Prélèvement (m³) 2022	Nature de ressource
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERG	136 441	129 556	ESO
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	85 648	49 426	ESO
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	248 812	267 866	ESO
	Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	26 055	23 951	ESO
	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	256 137	236 630	ESO
Sécurisation	Prélèvement de Mangoer - Blavet	CLEGUEREC	1 456 955	1 686 294	ESU
	Prélèvement Mangoër II	CLEGUEREC	2 277 706	2 623 817	ESU
	Prélèvement de la retenue de Tréauray	PLUNERET	5 735 142	4 854 896	ESU
Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	565 241	517 738	ESU
Houat	Prélèvement de Houat (puits + forages)	ILE-D'HOUAT	24 075	23 588	ESO
Hoëdic	Prélèvement de Hoëdic (forages)	HOEDIC	14 957	15 683	ESO
OBC / BVO	Prélèvement de Bellée (Oust et La Claie)	SAINT-CONGARD	1 518 770	1 385 011	ESU
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	71 129	125 602	ESO

1.4.2. Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan

Eau du Morbihan assure les obligations relevant de la sécurité des barrages au titre des articles R214-112 et suivants du code de l'environnement, transférés en pleine propriété ou mis à disposition.

La gestion des sites (application des consignes de gestion, relevé des appareils d'auscultation, registre d'exploitation, entretien courant, débroussaillage...) est confiée aux exploitants respectifs des services d'eau (SAUR, SUEZ et VEOLIA) dans le cadre de leurs obligations contractuelles, à l'exception du barrage Le Rodoir.

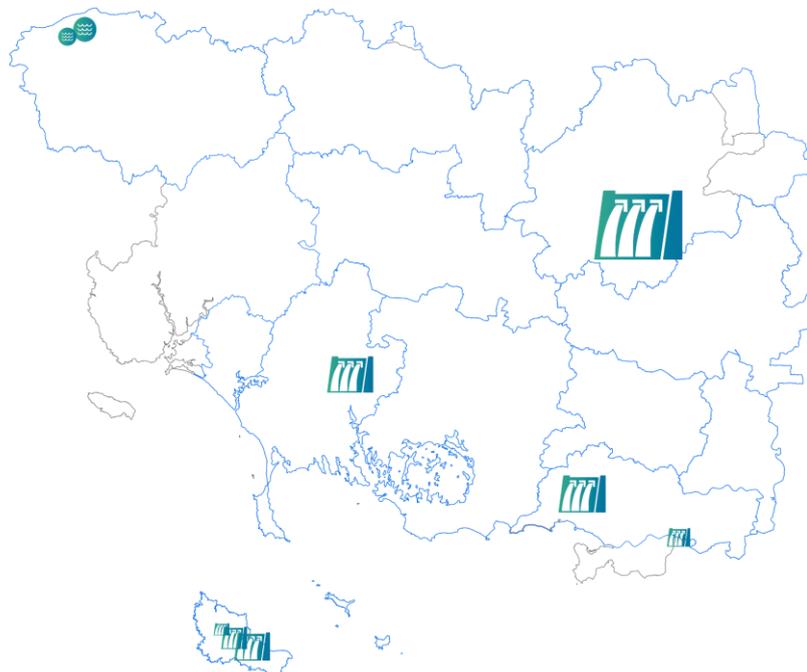
Le suivi de chaque barrage fait l'objet de marchés spécifiques ; les bureaux d'études agréés présents sont : ISL, ARTELIA et SAFEGE.

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque barrage :

- Nom du barrage
- Capacité totale
- Commune d'implantation
- Collectivité d'origine (ainsi que le partage éventuel)
- Arrêté de classement et classe (de A à D*).

*Les barrages sont classés de A à D selon la hauteur du barrage et le volume de la retenue.

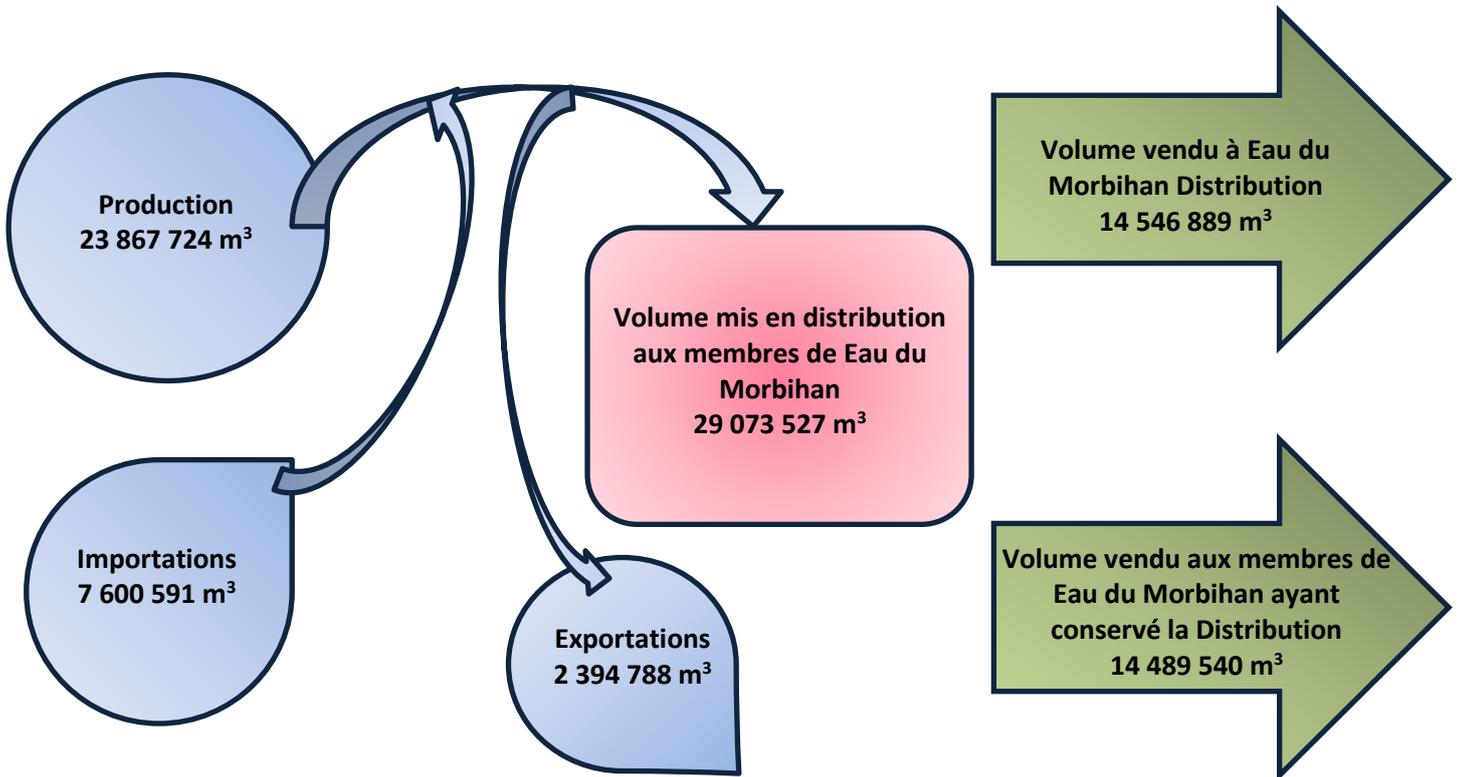
Les obligations du maître d'ouvrage et leur périodicité dépendent de la classe du barrage. Elles comprennent des diagnostics, des visites techniques approfondies, des rapports de surveillance et d'auscultation et des consignes de surveillance et d'exploitation.



Barrage	Capacité totale retenue	Commune(s) d'implantation du barrage	Collectivité d'origine	Partage	Arrêté de classement	Classe	Commentaires
Borfloc'h	478 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 29/06/2020	B	
Antoureau	246 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	
Bordilla	111 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	
Tréauray	769 000 m ³	Brech et Pluneret	Ex-SM Auray-Belz-Quiberon (dorénavant AQTA)		AP 03/08/2009	C	
Lac au Duc	3,4 hm ³	Ploërmel et Taupont	SIAEP de Brocéliande (ex-Ploërmel) : vannes, prise d'eau et partie du pied aval	Communes de Ploërmel et Taupont, Département du Morbihan (route), SIAEP de Brocéliande (plan d'eau)	AP 11/07/2014	C	Travaux de sécurisation et de confortement du barrage terminés en 2022
Le Rodoir	180 000 m ³	Nivillac et Herbignac (44)	Ex-SIAEP de La Roche Bernard (vanne clapet et plan d'eau)	Départements 56 et 44 (route), propriétaires privés (moulin et parement à l'aval)	AP 14/12/2020	C	Convention de gestion en projet avec le Département (56)
Pen Mur	855 000 m ³	Muzillac	-	Barrage et plan d'eau appartenant au Département du Morbihan + route communale, moulin communal	AP 07/05/2010	D	Reclassement envisagé (en classe C)

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2022



Le calcul des volumes mis en œuvre dans le cycle de 2022 évolue pour tenir compte des changements de périmètre contractuel et de la mise en œuvre de nouvelles conventions d'échange d'eau.

1.5.2. Production

Le patrimoine du service Production **opérationnel ayant fourni de l'eau potable** en 2022 est le suivant :

- 12 unités de production d'eau de surface (pour des capacités comprises entre 100 et 1 000 m³/h) ;
- 35 unités de production d'eau souterraine (pour des capacités comprises entre 5 et 125 m³/h).

Le volume produit total diffère du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes pour des lavages de filtres par exemple).

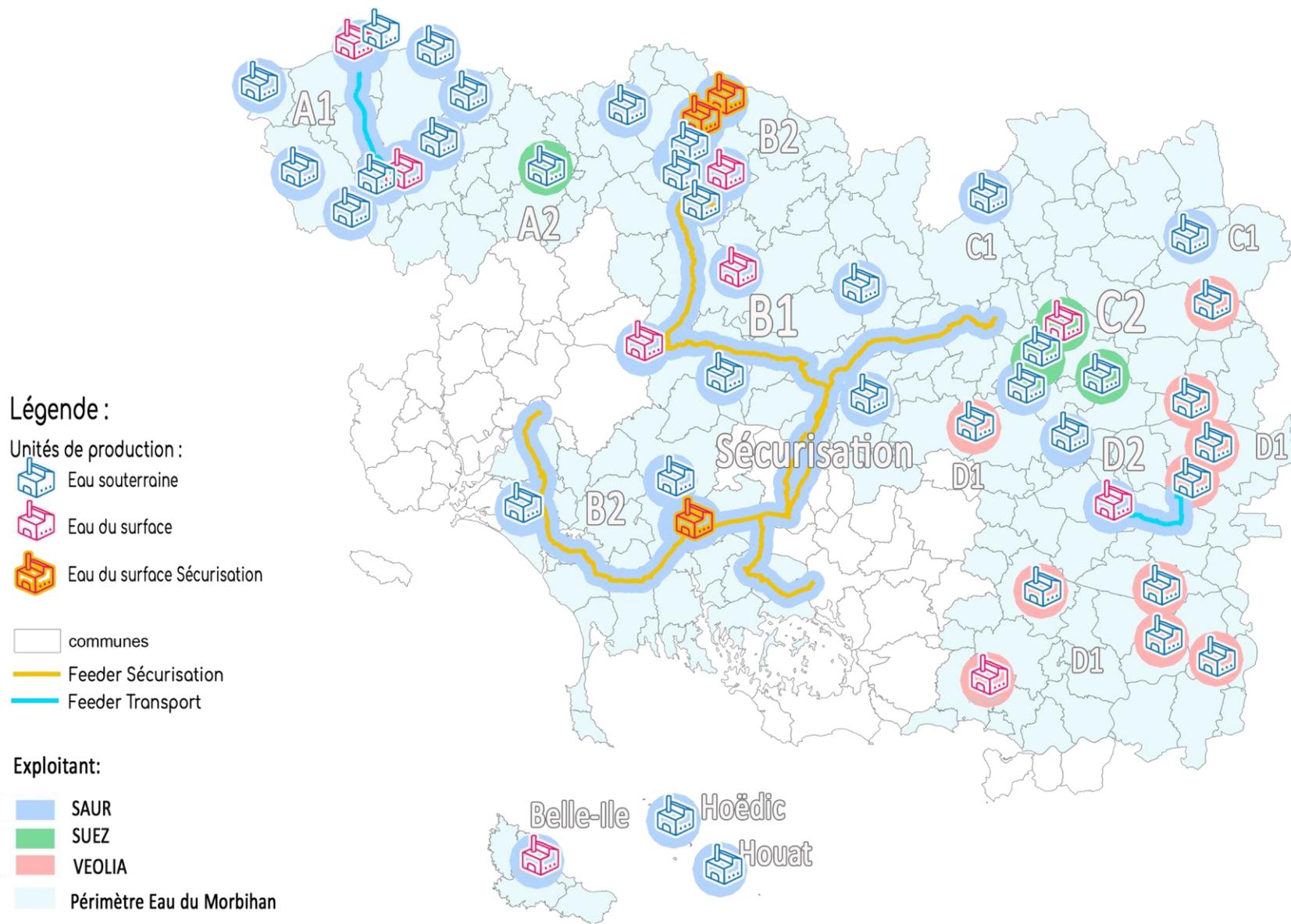
La carte page suivante représente le patrimoine opérationnel en 2022.

Le tableau qui suit récapitule pour chaque unité de production :

- Périmètre
- Infrastructure et commune d'implantation
- Caractéristiques de production (débit et capacité)
- Volumes produits en 2021 et 2022
- Origine de l'eau (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)



Patrimoine Production et Transport Eau du Morbihan en 2022





Productions 2021 et 2022 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m ³ /h)	Capacité de production (m ³ /j)	Production (m ³) 2021	Production (m ³) 2022	Origine de l'eau
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	PRIZIAC	25	500	100 264	78 987	ESO
	Lindorum	LE FAOUE	25	500	79 741	72 873	ESO
	Penneven	LANVENEGEN	10	200	26 684	18 702	ESO
	Tourlaouen	PLOURAY	40	800	124 254	119 373	ESO
	Barrégant	LE FAOUE	100	2 000	373 261	397 128	ESU
	Conveau	GOURIN	40	800	101 966	103 293	ESO
	Toultreincq	GOURIN	400	8 000	471 232	542 394	ESU
	Cadigué	GUISCRIF	25	500	114 651	119 055	ESO
	Castel Dour-Cost Minez	ROUDOUALLEC	10	200	50 027	45 653	ESO
	Miné Du	LANGONNET	30	600	130 349	139 131	ESO
A2 : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené	Bot Coët	PLOERDUT	60	1 200	275 888	255 179	ESO
B1 : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	BAUD	400	8 000	1 626 739	1 471 932	ESU
	Kerbellec	MOUSTOIR-REMUNGOL	100	2 000	379 143	387 826	ESU
	Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	50	1 000	132 374	137 584	ESO
	Govero	SAINT-JEAN-BREVELAY	40	800	18 821	15 062	ESO
	Pertui Rouge	RADENAC	25	500	165 741	128 121	ESO

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³)		l'eau
					2021	2022	
B2 : Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	Trévelin	CLEGUEREC	25	500	72 360	23 714	ESO
	Pierre Fendue	LE SOURN	50	1 000	315 141	298 018	ESO
	Déversoir	PONTIVY	500	10 000	2 422 311	2 520 342	ESU
	Ker Anna	SEGLIEN	25	500	89 553	85 759	ESO
	Sence	MALGUENAC	14	280	58 507	58 508	ESO
	Pont Mouton	PLOUHINEC	40	800	163 866	153 745	ESO
	Kergoudele	PLUVIGNER	50	1 000	395 224	311 611	ESO
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	PAIMPONT (I. ET V.)	80	1 600	349 901	393 262	ESO
	Casteldeuc	LA TRINITE-PORHOET	26	520	63 857	58 336	ESO
	Prassay	VAL D'OUST (Roc Saint André)	40	800	95 076	89 997	ESO
C2 : Ploërmel Communauté	Lac au Duc	PLOËRMEL	600	12 000	2 394 243	2 493 275	ESU
	Kermeur	MONTERREIN-PLOERMEL	5	100	16 275	20 057	ESO
	Blogo	VAL D'OUST (Quily)	10	200	11 343	9 314	ESO
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	MONTENEUF	30	600	154 654	122 454	ESO
	La Lande	BEIGNON	125	2 500	632 151	528 875	ESO
	Fondemay	CARENTOIR	60	1 200	187 787	176 140	ESO
	Siloret	CARENTOIR	50	1 000	148 213	146 813	ESO
	Pen-Mur	MUZILLAC	300	6 000	900 869	897 774	ESU
	Logo	QUESTEMBERG	40	800	136 680	129 800	ESO
	Les Moulins	RIEUX	30	600	88 838	49 499	ESO
	Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	60	1 200	227 699	241 667	ESO
	Carrois	BEGANNE	20	400	26 055	23 951	ESO
Bréman	SERENT	50	1 000	260 729	237 869	ESO	

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³)		l'eau
					2021	2022	
Sécurisation	Mangoër I	CLEGUEREC	400	8 000	1 429 127	1 604 166	ESU
	Mangoër II	CLEGUEREC	500	10 000	2 183 392	2 517 543	ESU
	Ar C'Hastell	SAINTE ANNE D'AURAY	1 000	20 000	3 270 705	4 680 897	ESU
CCBI	Antoureau	LE PALAIS	250	5 000	525 652	486 004	ESU
Houat	Houat	HOUAT	8	160	21 886	23 588	ESO
Hoëdic	Hoëdic	HOËDIC	6	120	13 597	15 683	ESO
OBC / BVO	Bellée	SAINT-CONGARD	400	8 000	1 429 054	1 312 655	ESU
	Blouzereuil	MISSIRIAC	30	600	70 085	124 115	ESO
AQTA	Tréauray	PLUNERET	1 250	22 000	2 327 999		ESU

Commentaires sur la production 2022 :

- L'unité de production de Ar C'Hastell (Saint Anne d'Auray) a produit un volume en 2022, inférieur à celui produit par les deux unités Tréauray et Ar C'Hastell en 2021 (-920 000 m³). L'eau brute provient de la retenue de Tréauray, qui a connu un net déstockage en raison de la sécheresse de 2022. Les débits du Loch enregistrés étaient particulièrement bas ; un appoint provisoire sous la forme d'un soutien par le Blavet a été nécessaire en septembre / octobre 2022.
- Les unités de production du Blavet amont (Mangoër I, Mangoër II et Déversoir) ont été davantage sollicitées en 2022 (prises d'eau au fil de l'eau, dans le Blavet, soutenu par la retenue de Guerlédan).
- L'unité de production du Lac au Duc (Ploërmel) a également produit un volume supérieur en 2022.
- Les unités de production à partir d'eaux souterraines ont très majoritairement vu leur production annuelle baisser en 2022 au regard des niveaux de nappe et des dispositions prises en raison du paramètre ESA-métolachlore.



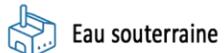
La carte ci-dessous donne une représentation des volumes annuels produits par UP en 2022.

UP = Unité de Production

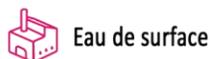
Représentation des volumes annuels produits par UP en 2022

Légende:

Unités de production

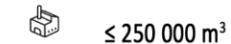


Eau souterraine



Eau de surface

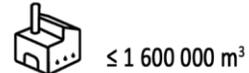
Production annuelle en 2022



≤ 250 000 m³



≤ 650 000 m³



≤ 1 600 000 m³



≤ 2 500 000 m³



> 2 500 000 m³



SAUR



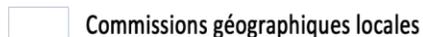
SUEZ



VEOLIA



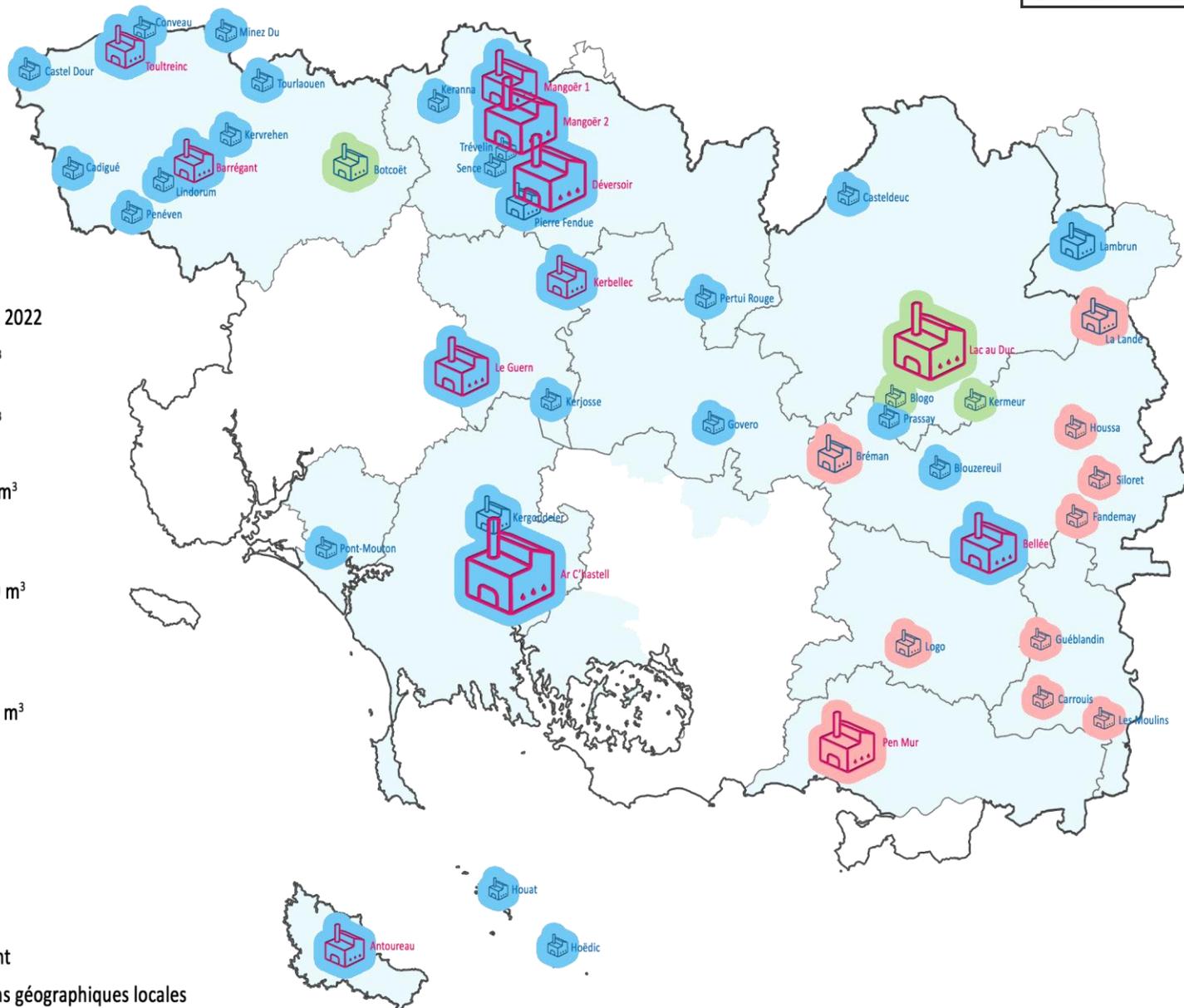
Département



Commissions géographiques locales



Périumètre Eau du Morbihan



	Exercice 2021	Exercice 2022	Variation des volumes produits
Volume produit total (en m ³):	24 653 964	23 867 724	-3,2 %
dont une part d'origine eaux superficielles (en m ³):	19 733 727	19 311 936	-2,1 %
dont une part d'origine eaux souterraines (en m ³):	4 920 237	4 555 788	-7,4 %

Le **volume produit total** sur l'exercice 2022 s'élève à **23 867 724 m³**. Il a baissé par rapport à 2021 (-3,2%).

1.5.3. Conventions d'échanges d'eau

Cocontractant	Date d'effet	Durée	Commentaires
Eaux et Vilaine (ex EPTB Vilaine) – GMVA	01/01/2022	10 ans	
GMVA	01/01/2020	20 ans	Avenant n°1 en cours
Lorient Agglomération	01/01/2022	10 ans	
CAMP DE COËTQUIDAN	01/07/2022	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
OUEST 35	En cours de renouvellement en 2023	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	09/09/2020	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
Atlantic'eau	01/01/2022	10 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
Syndicat du Lié	26/01/2022	20 ans	

1.5.4. Achats d'eaux traitées

Importations (en m ³) / Fournisseur	Exercice 2021	Exercice 2022	Variation 2022/2021 des volumes achetés en %
Eaux et Vilaine	2 956 181	3 595 892	22%
GMVA	1 220 225	1 092 424	-10%
Lorient Agglomération	853 007	2 890 264	
OUEST 35	2 641	21 000	695%
Atlantic'eau	751	1 011	35%
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	298	0	0
Total (en m ³) :	5 033 103	7 600 591	

Une nouvelle convention entre Lorient Agglomération et Eau du Morbihan a pris effet au 1^{er} janvier 2022. Les échanges d'eau étaient auparavant pris en charge par l'exploitant au titre des dépenses d'exploitation. Ceci explique la nette évolution des volumes achetés entre 2021 et 2022. Cette nouvelle disposition s'accompagne d'achats d'eau extérieurs complémentaires en raison de la sécheresse de 2022 pour pallier la baisse de production à partir des outils propres à Eau du Morbihan. Pour information, le volume fourni par Lorient Agglomération a augmenté de 410 000 m³ en 2022 par rapport à 2021. Au global, on peut estimer une augmentation de +940 000 m³ par rapport à 2021, représentant une variation de +14% entre 2021 et 2022.



1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

	Exercice 2021	Exercice 2022
Volumes vendus aux membres de Eau du Morbihan (en m³)	27 870 170	29 036 429
dont une part vendue pour Eau du Morbihan Distribution (en m ³)	13 472 373	14 546 889
dont une part vendue aux membres de Eau du Morbihan ayant conservé la Distribution (en m ³)	14 397 797	14 489 540
Volumes vendus à l'extérieur du périmètre Eau du Morbihan (en m³)	1 479 844	2 394 788
CAMP DE COËTQUIDAN	1 950	711
Lorient Agglomération	1 064 128	1 762 454
Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA)	413 766	631 623

Le tableau détaillé ci-après indique la répartition des volumes annuels vendus.

Volumes annuels vendus

PERIMETRE	Volume annuel (m ³) 2021	Volume annuel (m ³) 2022
a : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	1 472 139	1 698 135***
<i>RMCom / Langonnet</i>	130 349	
a2 : EDM RMCom Distri Guémené	275 888	255 179
EDM RMCom Distri Roudouallec	46 350	42 922
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	4 512 460	4 436 656*
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	1 652 371	1 738 758
OBC / BVO	1 407 971	1 636 859
Ploërmel Cté / CC Josselin	566 004	830 885
<i>OBC / Sérent-Lizio</i>	278 400	
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	2 535 014	2 456 959
<i>Ploërmel Cté / SIAEP Brocéliande-Mauron</i>	350 199	2 317 191
<i>Ploërmel Cté / SIAEP Brocéliande-La Trinité Porhoët</i>	63 857	
<i>Ploërmel Cté / Monterrein</i>	16 275	
Ploërmel Cté / SIAEP Brocéliande	1 783 981	
Questembert Cté / SIAEP Questembert	1 004 602	1 198 409
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	5 605 725	5 992 439
<i>AQTA / Pluvigner</i>	556 941	
EDM CCBI	525 652	486 004
e : Blavet Bellevue Océan Communauté (BBOC)	162 288	1 813 081
Pontivy Cté	4 890 335	4 973 432**

PERIMETRE	Volume a (m ³) 20	Volume annuel
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	413 766	631 623****
GMVA (Vannes Ouest)	1 358 453	1 331 690
Lorient Agglomération (LA)	1 064 128	1 762 454*****
	1 950	711
TOTAL	30 675 098	33 603 387
TOTAL hors double compte	29 350 014	31 431 217

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

* Volume de 14 132 m³ vendu deux fois (Kerchican)

** Volume de 1 323 621 m³ vendu deux fois (Rongoët)

*** Volume de 115 724 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)

**** Volume de 90 430 m³ vendu deux fois (compteurs vers GMVA)

***** Volume de 588 962 m³ vendu deux fois (compteurs vers LA)

Volumes de 39 301 m³ vendus deux fois (Coëtquidan et Kéréonor)

Le volume total vendu au cours de 2022 a augmenté de 7% par rapport à 2021. La prise d'effet des nouveaux contrats d'exploitation ou d'avenants, sur des périmètres redéfinis au 1^{er} janvier 2022, entraîne des modifications des flux financiers. Le changement le plus notable s'opère sur le territoire de Blavet Bellevue Océan Communauté, avec des volumes introduits dans le réseau de distribution, dont une partie est ensuite exportée vers des communes de Lorient Agglomération (Locmiquélic, Riantec, Port-Louis, Gâvres). Ce changement représente un volume annuel complémentaire de l'ordre de 1 650 000 m³ entre 2021 et 2022. En mettant de côté ce changement, une évolution estimative s'élève à +1% entre 2021 à 2022.



Le réseau d'interconnexions et de sécurisation est constitué de :

	2021	2022	
Linéaire du réseau hors branchements en km	211	238	+13%

Le patrimoine concerné :

L'évolution du linéaire de réseau s'explique par l'intégration de plusieurs feeders (AQTA : canalisation reliant les réservoirs de Locmaria aux réservoirs de Kerguéro, Pontivy Communauté : canalisation reliant les unités de production de Mangoër I et Mangoër II aux réservoirs de Cosquer). Outre le réseau évoqué ci-dessus, le patrimoine concerné par le Transport est constitué de : 8 sites de surpression-reprise et 10 sites de stockage pour l'exercice 2022.

Conditions d'exploitation du service :

Le patrimoine concerné est exploité au titre de trois marchés distincts :

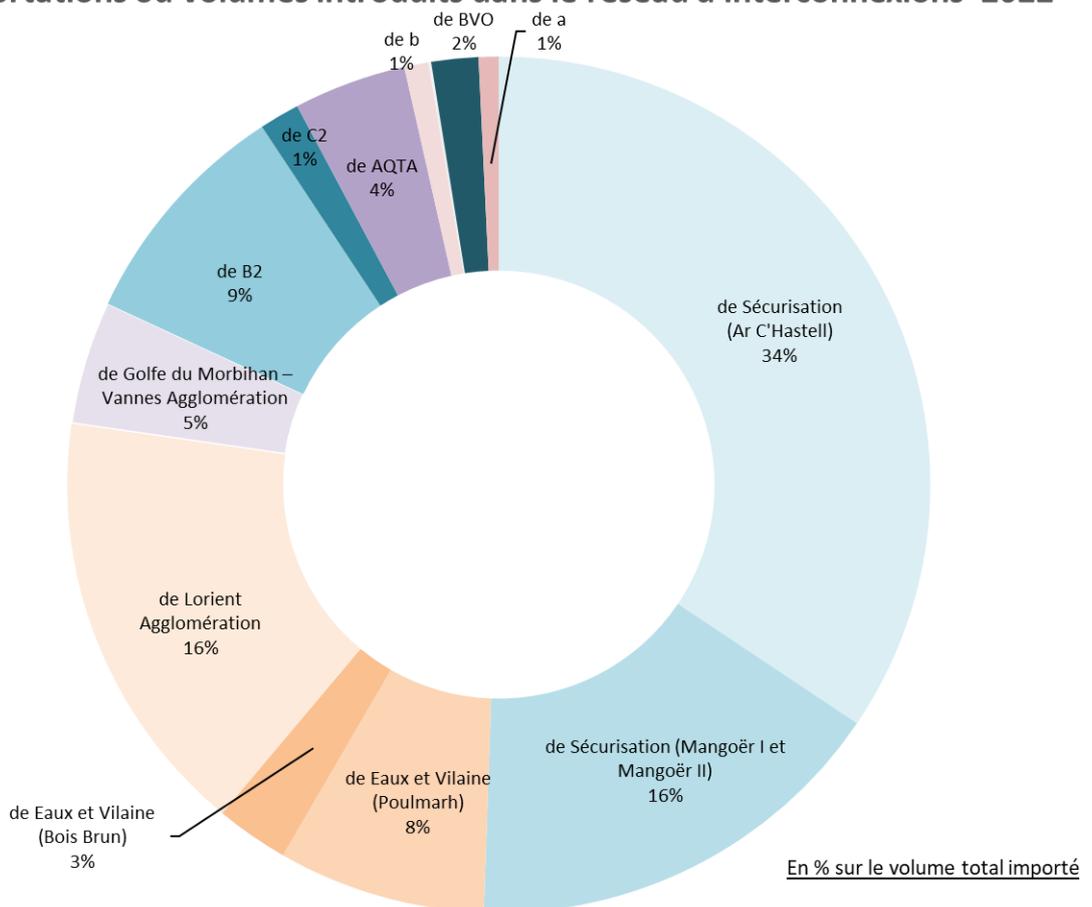
- L'ossature principale dans le marché de SECURISATION.
- Le feeder Est : Bois Brun dans le contrat OBC/BVO.
- Le feeder Ouest : Gourin – Le Faouët dans le marché A.

Les tableaux et graphiques présentés ci-après permettent d'apprécier les échanges d'eau réalisés à partir du réseau d'interconnexions et de sécurisation.

IMPORTATIONS des périmètres (en m³)	2022
de Sécurisation (Ar C'Hastell)	5 316 205
de Sécurisation (Mangoër I et Mangoër II)	2 493 625
de Eaux et Vilaine (Poulmarh)	1 202 268
de Eaux et Vilaine (Bois Brun)	422 693
de Lorient Agglomération	2 507 332
de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération	716 500
de B2 : Pontivy Communauté	1 361 176
de C2 : Ploërmel Communauté	233 105
de AQTA	651 631
de b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo*	140 836
de B1 : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	15 072
De l'Oust à Brocéliande Communauté / BVO	271 994
de a : Roi Morvan Communauté pour partie	115 724
	15 448 161

*Le contrat b recouvre désormais Centre Morbihan Communauté, Baud Communauté, Colpo et Plaudren.

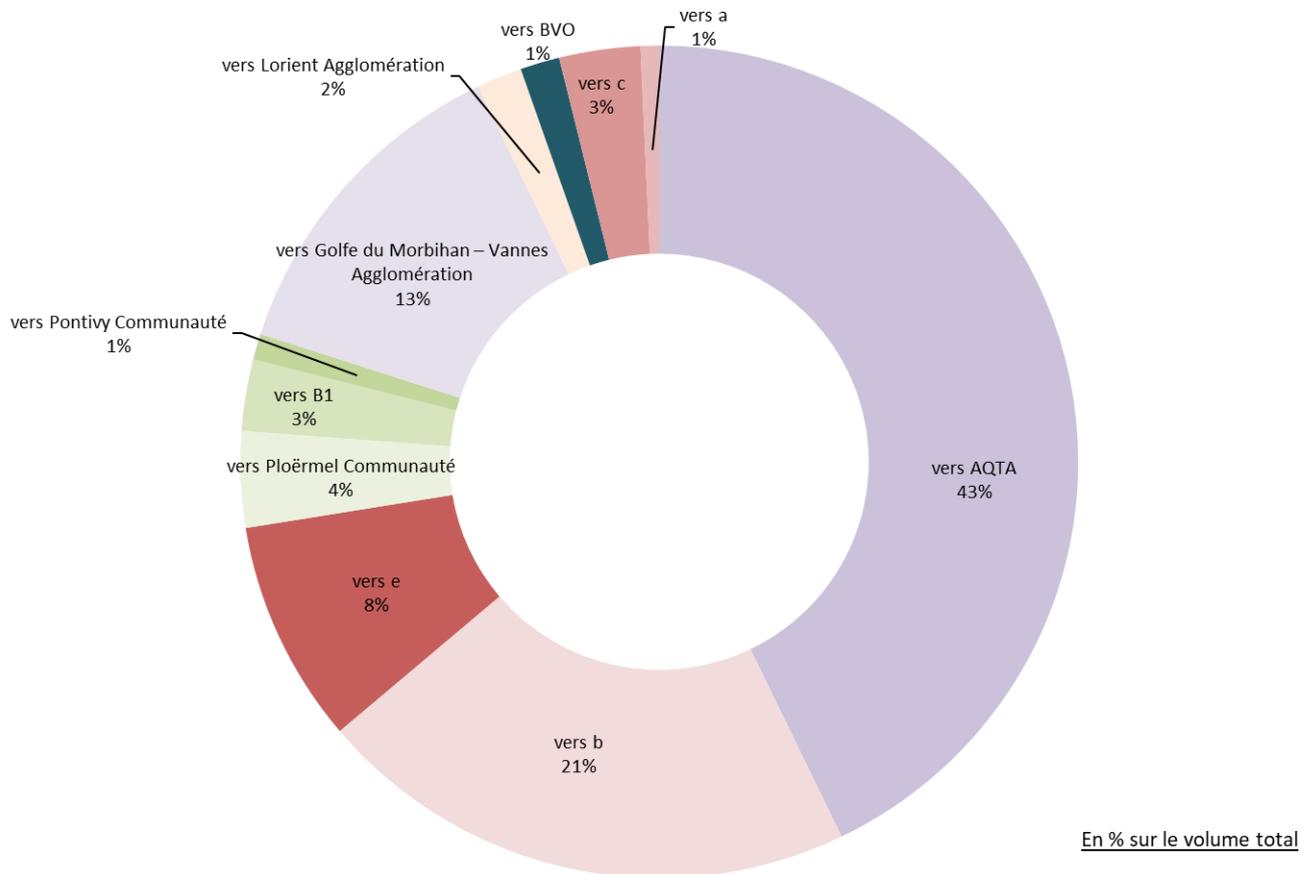
Importations ou volumes introduits dans le réseau d'interconnexions 2022



EXPORTATIONS vers les périmètres (en m ³)	2022
vers AQTA	6 497 928
vers b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo*	3 181 264
vers e: Blavet Bellevue Océan Communauté	1 312 596
vers Ploërmel Communauté	566 139
vers B1 : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	420 492
vers Pontivy Communauté	152 777
vers Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération	1 959 694
vers Lorient Agglomération	265 747
vers De l'Oust à Brocéliande Communauté / BVO	230 725
vers c : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	474 666
vers a : Roi Morvan Communauté pour partie	108 261
	15 170 289

*Le contrat b recouvre désormais Centre Morbihan Communauté, Baud Communauté, Colpo et Plaudren.

Exportations ou volumes desservis par le réseau d'interconnexions 2022



Commentaires :

Le réseau d'interconnexions a été particulièrement sollicité en 2022.

Les changements de périmètre contractuel et la mise en œuvre des nouvelles conventions d'eau induisent des changements notables dans les données de volumes pour 2022. A souligner notamment l'intégralité des volumes produits par l'UP Ar C'Hastell est introduite dans le réseau d'interconnexions.

En matière de volumes introduits dans le réseau d'interconnexions, il est à noter :

- Une augmentation des imports de Eaux et Vilaine (Poulmarh et Bois Brun) et de Lorient Agglomération, pour pallier la baisse globale de production interne, induite par la sécheresse et le moindre potentiel de mobilisations des ressources.
- Une augmentation de la production des unités de production du Blavet amont.
- Une baisse de la production de l'UP Ar C'Hastell en lien avec le déstockage de la retenue de Tréauray et le débit du Loc'h.

En matière de volumes desservis :

- Un volume exporté sur les secteurs de Blavet Bellevue Océan Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté plus important.
- Un volume exporté sur le secteur de Grandchamp (GMVA) un peu plus important.





2.1. Modalités de tarification – TFEG

Le tarif applicable en 2022 a été voté par le comité syndical le 3 décembre 2021, en adéquation avec le règlement financier, à savoir **le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG)**, applicable au budget Distribution, aux collectivités ou délégataires assurant la distribution : 0,66 € HT/m³.

Le schéma portant sur la structure budgétaire de Eau du Morbihan est joint en annexe 1, applicable pour 2022.

Le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) englobe :

- **Les dépenses d'exploitation** liées à la production d'eau potable ;
- Les dépenses **d'achats d'eau extérieurs** ;
- **Les dépenses liées aux investissements** ;
- **Les dépenses annexes** (comme la gestion des périmètres de protection, les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et cotisations foncières des entreprises (CFE), les frais d'analyses, les redevances prélèvement, les frais de fonctionnement au niveau du syndicat...)
- La **gestion des interconnexions** (sur les volets exploitation et investissement) ;
- Les **équipements de sécurité** en termes de production (pour gérer les crises, les aléas climatiques et de fonctionnement...).

	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Tarifs	Au 01/01/21	Au 01/01/22	Au 01/01/23
Part de la collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,64 €/m ³	0,66 €/m ³	0,70 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes - taux de TVA	5,50%	5,50%	5,50%



2.2. Recettes pour le budget principal

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2022	Montant recette de la collectivité (€ HT) 2022
a: Roi Morvan Communauté (RMC) pour partie	EDM ***	1 698 135	1 105 743,72
a2 : EDM RMCom Distri Guémené	EDM	255 179	168 414,99
EDM RMCom Distri Roudouallec	EDM	42 922	28 328,52
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	EDM *	4 436 656	2 866 986,03
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	EDM	1 738 758	1 146 766,88
OBC / BVO	SAUR	1 636 859	1 076 781,04
Ploërmel Cté / CC Josselin	SAUR	830 885	548 384,10
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	EDM	2 456 959	1 620 899,27
Ploërmel Cté / SIAEP Brocéliande	SAUR	2 317 191	1 515 978,36
Questembert Cté / SIAEP Questembert	SIAEP DE QUESTEMBERTE	1 198 409	783 622,96
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	AQTA	5 992 439	3 946 796,28
EDM CCBI	EDM	486 004	320 762,64
e : EDM BBOC	EDM	1 813 081	1 149 686,05
Pontivy Cté / CC Pontivy	STGS **	4 973 432	3 166 516,86
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA****	631 623	416 871,18
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (Vannes Ouest)	GMVA	1 331 690	878 915,40
Lorient Agglomération (LA)	LA*****	1 762 454	1 163 219,64
	GSBDB	711	469,26
	TOTAL	33 603 387	21 905 143,18
	TOTAL hors double compte	31 431 217	20 471 510,98

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

* Volume de 14 132 m³ vendu deux fois (Kerchican)

** Volume de 1 323 621 m³ vendu deux fois (Rongoët)

*** Volume de 115 724 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)

**** Volume de 90 430 m³ vendu deux fois (compteurs vers GMVA)

***** Volume de 588 962 m³ vendu deux fois (compteurs vers LA)

Volumes de 39 301 m³ vendus deux fois (Coëtquidan et Kérénor)



Des recettes de l'ordre de 20 471 511 € HT

2.3. Dépenses pour le budget principal Production Transport

2.3.1. Dans le cadre des marchés de service :

Périmètre	Exercice 2022	
	Prestataire	Montant de la rémunération du prestataire (€/HT)
A : Roi Morvan Communauté pour partie	SAUR	973 136,31
A2 : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené sur Scorff	SUEZ	258 747,44
B1 : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	SAUR	1 011 607,21
B2 : Pontivy Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	SAUR	1 062 819,25
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	SAUR	166 669,18
C2 : Ploërmel Communauté	SUEZ	1 232 370,43
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie, Arc Sud Bretagne pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	VEOLIA	874 835,62
Sécurisation	SAUR	3 090 691,42
Houat	SAUR	38 562,39
Hoëdic	SAUR	38 822,60
TOTAL		8 748 261,85

2.3.2. Dans le cadre des affermagés :

Périmètre	Part du délégataire (€/m ³)	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant des recettes du délégataire (€/HT)
OBC / BVO	0,4497	SAUR	1 436 770	646 115,46
OBC / BVO : feeder Est Bois Brun			321 378	26 924,17
TOTAL				673 039,63

Remarque : la part du délégataire retenue dans le tableau ci-dessus tient compte de l'ajustement inhérent à la redevance prélèvement calculée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre de l'exercice passé.

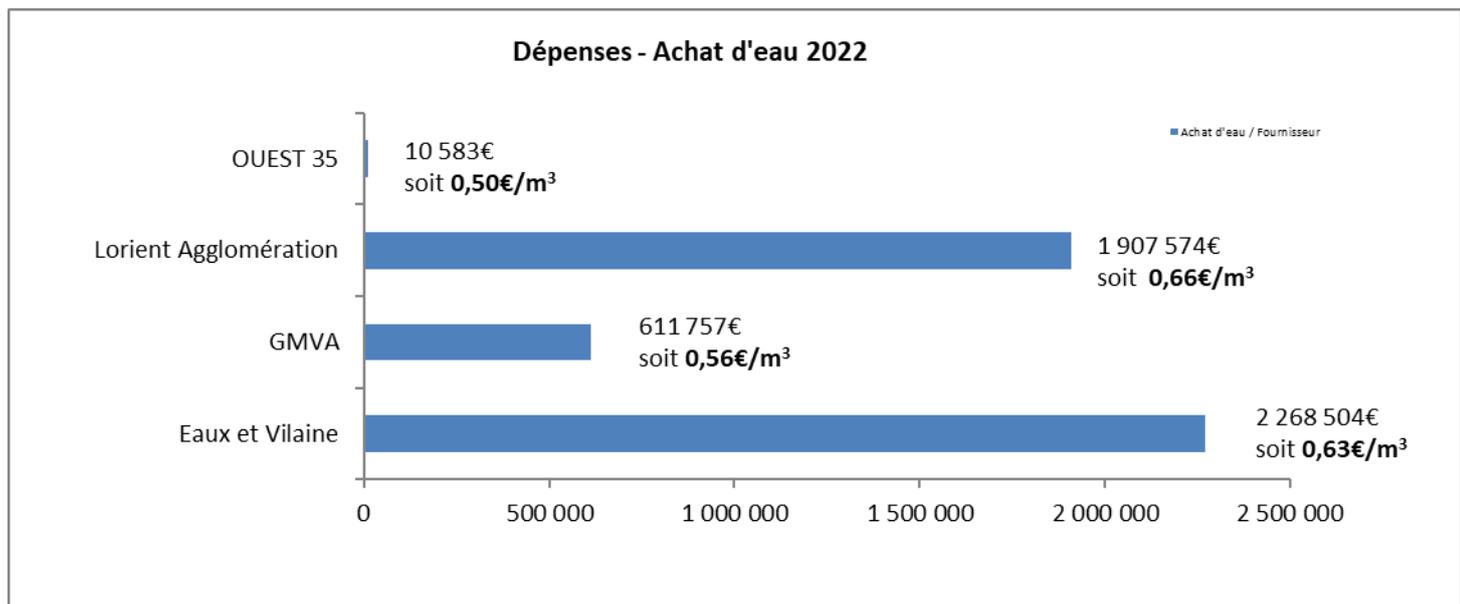
2.3.3. Dans le cadre des délégations de service public à paiement public (DSPPP) :

Périmètre	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant de la rémunération du délégataire (€/HT)
CCBI	SAUR	486 004	524 884,32
TOTAL		486 004	524 884,32

2.3.4. Dans le cadre des achats d'eau extérieurs :

Les achats d'eau extérieurs sont également affectés en dépense au Budget Principal Production-Transport. Le tableau ci-dessous rappelle les montants :

Achat d'eau / Fournisseur	2021	2022	Prix en € HT/m ³ en 2022
Eaux et Vilaine	1 672 847 €	2 268 504 €	0,63 €
GMVA	683 326 €	611 757 €	0,56 €
Lorient Agglomération	545 924 €	1 907 574 €	0,66 €
OUEST 35	1 319 €	10 583 €	0,50 €
Atlantic 'eau	481 €	667 €	0,66 €
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	0 €	0 €	
Total (en €) :	2 903 416 €	4 799 086 €	0,63 €



Des dépenses de l'ordre de :

- 9 946 000 € HT pour l'exploitation des unités de production et du réseau d'interconnexions
- 4 800 000 € HT pour les achats extérieurs

3 Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service public d'eau potable par l'agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements qu'elle réalise dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Focus : métabolites de pesticides et ESA-métolachlore

Suite à un avis de décembre 2020 de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a recherché à partir d'avril 2021, un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs ou les haricots, ce résidu (métabolite) est retrouvé dans plusieurs ressources du département. En sortie de stations de production d'eau non équipées de traitement adapté, l'ESA-métolachlore a été détecté au-delà de la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 microgrammes/litre ($\mu\text{g/l}$), tout en restant très en deçà de la valeur sanitaire V_{max} définie par les autorités sanitaires à 510 $\mu\text{g/l}$. L'ARS conclut donc à l'absence de risque pour la santé.

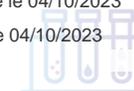
En 2022, Eau du Morbihan a bénéficié d'arrêtés préfectoraux de dérogations sur les secteurs de desserte des unités de Production de Bot Coët à Ploërdut et Trévelin à Cléguérec (avril 2022), autorisant la poursuite de la distribution de l'eau, le temps de mettre en place les solutions. Des dérogations ont également été accordées pour la Houssa à Monteneuf et Siloret à Carentoir (septembre 2022). Un dossier a été déposé pour instruction sur le secteur desservi par l'UP de Pierre Fendue à Le Sourn.

Le 30 septembre 2022, l'ANSES est revenue sur son avis initial et a modifié la valeur sanitaire de référence de cette molécule : depuis, l'ESA-métolachlore n'est plus soumis à la limite de qualité de 0,1 $\mu\text{g/l}$. Dorénavant, ce métabolite est soumis à la valeur indicative de 0.9 $\mu\text{g/l}$. Les dérogations accordées sont donc caduques, et il n'y a plus, de fait, de situation de non-conformité réglementaire à compter du 1er octobre 2022 sur ce paramètre.

Malgré ce changement, Eau du Morbihan poursuit le programme d'actions défini en 2021, tant sur le volet préventif, en partenariat avec la profession agricole et les structures de bassin versant, que sur le volet curatif : les traitements poussés mis en œuvre sur les unités de production à partir d'eau superficielle dès 2021 sont maintenus, l'équipement de certaines stations d'eau souterraine en traitement adapté fait l'objet d'étude technique et reste inscrit au Pan Pluriannuel d'investissement.

Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire – exercice 2022

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE



Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
A: Roi Morvan Communauté (RMC) pour partie	Kervreihen	2	0	2	1	ESA métolachlore (0,54µg/l le 12/04/22 avec LQ : 0,1 µg/l et total des pesticides analysés :0,54 µg/l avec LQ :0,5µg/l)
	Lindorum	2	0	2	0	
	Penneven	2	0	2	1	ESA métolachlore (0,13µg/l le 6/04/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Tourlaouen	2	0	4	2	ESA métolachlore (0,39µg/l le 20/06/22 et 0,42µg/l le 05/07/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Barrégant	6	0	11	0	
	Conveau	2	0	2	0	
	Toultreincq	5	0	10	1	Turbidité néphélométrique (3,9NFU avec LQ :1NFU)
	Cadigué	2	0	2	0	
	Castel Dour-Cost Minez	2	0	2	0	
Miné Du	3	0	3	0		
A2 : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené	Bot Coët	5	0	5	0	

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
B1: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	5	0	11	0	
	Kerbellec	5	0	10	0	
	Kerjosse	3	0	3	0	
	Govero	3	0	3	0	
	Pertui Rouge	5	0	5	0	
B2: Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	Trévelin	3	0	3	0	
	Pierre Fendue	3	0	3	2	ESA métolachlore (0,34µg/l le 23/03/22 et 0,3µg/l le 27/07/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Déversoir	12	0	24	0	
	Ker Anna	2	0	2	0	
	Sence	2	0	2	1	ESA métolachlore (0,16µg/l le 07/02/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Pont mouton	3	0	3	0	
	Kergoudele	3	0	3	0	

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	5	0	5	0	
	Casteldeuc	2	0	2	0	
	Prassay	3	0	3	0	
C2: Ploërmel Cté	Lac au Duc	13	0	14	1	ESA métolachlore (0,11µg/l le 24/02/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Kermeur	2	0	2	0	
	Blogo	2	0	2	0	
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	3	0	3	0	
	La Lande	5	0	5	0	
	Fondemay	3	0	4	1	ESA métolachlore (0,11µg/l le 07/03/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Siloret	3	0	3	0	
	Pen-Mur	5	0	15	1	ESA métolachlore (0,11µg/l le 11/05/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Logo	4	0	6	2	ESA métolachlore (0,39µg/l le 11/05/22 et 0,54µg/l le 02/06/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Les Moulins	1	0	1	0	
	Gué Blandin	2	0	3	0	
	Carrouis	2	0	2	0	
Bréman	3	0	3	0		

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
Sécurisation	Mangoër	6	0	12	1	ESA métolachlore (0,13µg/l le 06/04/22 avec LQ :0,1µg/l)
	Mangoër II	6	0	6	0	
	Ar C'Hastell	12	0	14	2	Bromates (12µg/l le 01/06/22 avec LQ : 10µg/l) Trihalométhanes (101µg/l le 06/09/22 avec LQ :100µg/l)
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	6	0	9	0	
Hoëdic	Hoëdic	2	0	2	0	
Houat	Houat	2	0	2	0	
OBC / BVO	Bellée	6	0	7	1	Bromates (22µg/l le 03/05/22 avec LQ : 10µg/l)
	Blouzereuil	2	0	2	0	



Taux de conformité consolidé :

- 100 % en microbiologie
- 93 % en physico-chimie

Le tableau ci-après indique les taux de conformité pour chaque périmètre initial

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico-chimiques (P201.1)
A: Roi Morvan Communauté (RMC) pour partie	Kervreihen	100%	50%
	Lindorum	100%	100%
	Penneven	100%	50%
	Tourlaouen	100%	50%
	Barrégant	100%	100%
	Conveau	100%	100%
	Toultreincq	100%	90%
	Cadigué	100%	100%
	Castel Dour-Cost Minez	100%	100%
	Miné Du	100%	100%
A2 : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené	Bot Coët	100%	100%
B1: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	100%	100%
	Kerbellec	100%	100%
	Kerjosse	100%	100%
	Govero	100%	100%
	Pertui Rouge	100%	100%
B2: Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	Trévelin	100%	100%
	Pierre Fendue	100%	33%
	Déversoir	100%	100%
	Ker Anna	100%	100%
	Sence	100%	50%
	Pont mouton	100%	100%
	Kergoudeler	100%	100%
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	100%	100%
	Casteldeuc	100%	100%
	Prassay	100%	100%
C2: Ploërmel Cté	Lac au Duc	100%	93%
	Kermeur	100%	100%
	Blogo	100%	100%
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	100%	100%
	La Lande	100%	100%
	Fondemay	100%	75%
	Siloret	100%	100%
	Pen-Mur	100%	93%
	Logo	100%	67%
	Les Moulins	100%	100%
	Gué Blandin	100%	100%
	Carrouis	100%	100%
Bréman	100%	100%	

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité -	
		microbiologie (P101.1)	paramètres physico-chimiques (P201.1)
Sécurisation	Mangoër	100%	92%
	Mangoër II	100%	100%
	Ar C'Hastell	100%	86%
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	100%	100%
Hoëdic	Hoedic	100%	100%
Houat	Houat	100%	100%
OBC / BVO	Bellée	100%	86%
	Blouzereuil	100%	100%

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Les taux de conformité exposés plus haut sont consolidés en les pondérant par les volumes produits.

Ainsi pour 2022, le **taux de conformité consolidé pour ce qui concerne la microbiologie est de 100 %** et le **taux de conformité consolidé pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 93 %**.

3.2. Indice de connaissance et de gestion des réseaux (P103.2B)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

La note 15 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 15 premiers points sont obtenus, les 30 points d'inventaire des réseaux peuvent être comptabilisés.

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble « plans des réseaux » et « inventaire des réseaux » sont acquis.

15 points	Plan de réseaux	Exercice 2022
0 ou 10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable, comprenant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10
0 ou 5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5
30 points	Inventaire des réseaux	
0 ou 10	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres (procédure de mise à jour comprise)	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
0 ou 10	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
75 points	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des ouvrages annexes et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
0 ou 10	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des branchements (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
0 ou 10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10
0 ou 10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0
0 ou 5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant d'apprécier notamment le temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
120	TOTAL	90

S'agissant du réseau d'interconnexions, les informations portant sur la localisation et les caractéristiques sont sans objet. De plus, l'absence de plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations (et donc de sa mise en œuvre) s'explique par un âge moyen récent du patrimoine concerné et par un bon niveau de rendement de réseau.

Pour mémoire, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service P103.2B pour l'année 2021 était de 90 sur un total de 120.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2021	2022
Volume de service (en m ³)	14 400	23 586
Rendement du réseau de distribution en %	97%	98%
Ratio volume exporté sur volume importé en %	96%	98%

Le volume de service 2022 correspond aux lavages de réservoirs et aux pertes associées aux analyseurs en ligne : turbidité et chlore (estimation à 23 586 m³). Aucune purge n'a été effectuée en 2022.



Rendement du réseau d'interconnexions = 98%

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2021	2022
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	238
Indice linéaire des volumes non comptés en m ³ /km/jour	4,7	3,2

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2021	2022
Volume de service (en m ³)	14 400	23 586
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	238
Indice linéaire de pertes en réseau en m ³ /km/jour	3,9	2,9

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, aucun linéaire de réseau n'a été renouvelé sur le réseau d'interconnexions à l'exception de quelques déplacements de conduites implantées en domaine privé ou de remplacement rendu nécessaire suite à des interventions d'entreprises extérieures avec trancheuse pour la pose de fibre.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable appliqué au réseau d'interconnexions est faible notamment au regard de son **âge moyen de 20 ans**.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Le tableau ci-après rappelle l'ensemble des points de prélèvements, déjà présentés plus haut, avec leur indice d'avancement de protection respectif.



Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource		Indice de protection de la ressource	
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervreihen	PRIZIAC	ESO	1	80	
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	ESO	1	80	
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAOUE	ESU	1	80	
	Prélèvement de Lindorum	LE FAOUE	ESO	1	80	
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	ESO	1	80	
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	ESO	1	50	Arrêté interpréfectoral Code de l'environnement 10/10/2022- Dossier déposé - En attente d'enquête publique pour l'instauration des périmètres de protection
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	ESU	1	50	Arrêté interpréfectoral Code de l'environnement 10/10/2022- Dossier déposé - En attente d'enquête publique pour l'instauration des périmètres de protection
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIFF	ESO	1	80	
	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	ESO	1	80/40	80 : Strakou, Cost Minez // 40 : Castel Dour
	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	ESO	1	80	
A2: RMCom / Guémené	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	ESO	1	80	
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	ESO	1	100	Captage prioritaire // 100 : puits et 80 : forage

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource		Indice de protection de la ressource	
B1: Pontivy Communauté pour partie, CMC pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	ESU	1	80	
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	ESU	1	80	
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	ESO	1	80	
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	ESO	1	40	Etudes PPC à actualiser
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	ESO	1	80	
B2: Pontivy Communauté, Baud Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et BBOC	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	ESO	1	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat Blavet terres & eaux -Démarche engagée avec les agriculteurs
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	ESO	1	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat Blavet terres & eaux -Démarche engagée avec les agriculteurs
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	ESU	1	80	
	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	ESO	1	80	
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	ESO	1	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat Blavet terres & eaux -Démarche engagée avec les agriculteurs
	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	ESO	1	80	
	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	ESO	1	80	
C1 : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	ESO	1	80	Remise à niveau des forages et arrêts des puits. Clôtures des PPI des forages réalisées 2022 (Révision des PPI officiels à prévoir pour les restreindre autour des forages)
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	ESO	1	80	
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	ESO	1	80	2022 : Maintien ou remise en herbe de 25 ha de terres agricoles acquis en 2021 dans le PPR en prévision de la mise en service et la protection de 2 forages-Plantation haie en agroforesterie en cours

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource		Indice de protection de la ressource	
C2 : Ploërmel Communauté	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	ESU	1	100	Suivi des pratiques agricoles SMGBO.
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	ESU	1	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO - captage prioritaire.
	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	ESO	1	80	
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	ESO	1	80	
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	ESO	1	100	Suivi des pratiques agricoles SMGBO.
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	ESO	1	80	
	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	ESO	1	80	
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	ESO	1	100	Captage prioritaire. Programmes d'actions mis en œuvre par le SMGBO
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	ESU	1	80	
	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERT	ESO	1	80	
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	ESO	1	80	
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	ESO	1	100	Captage prioritaire – programme d'actions mis en œuvre par le SMGBO
	Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	ESO	1	100	Captage prioritaire – programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage Eau du Morbihan avec mise en œuvre par la Chambre d'agriculture 56.
Sécurisation	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	ESO	1	80	
	Prélèvement de Mangoer - Blavet	CLEGUEREC	ESU	1	80	
	Prélèvement Mangoër II	CLEGUEREC	ESU	1	80	
	Ar C'Hastell	SAINTE ANNE D'AURAY	ESU	1	80	
Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	ESU	1	80/40	80 : Bordilla, Antoureau, Borfloc'h, Port York, Les Grands Sables, Le Coléty // 40 : Locqueltas, Bordustard, Port Guen. Etude PPC en cours : prise d'eau de secours en cours de régularisation
Houat	Prélèvement de Houat (puits + forages)	ILE-D'HOuat	ESO	1	80	Implantation des clôtures autour des PPI des forages en 2022

Périmètre 2022	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource		Indice de protection de la ressource	
Hoëdic	Prélèvement de Hoëdic forages	HOEDIC	ESO	1	80	
OBC / BVO	Prélèvement de Bellée (Ouest et La Claie)	SAINT-CONGARD	ESU	1	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	ESO	1	80	

SMGBO : syndicat mixte du grand bassin de l'Oust, porteur de contrats de territoire à l'échelle des bassins versants

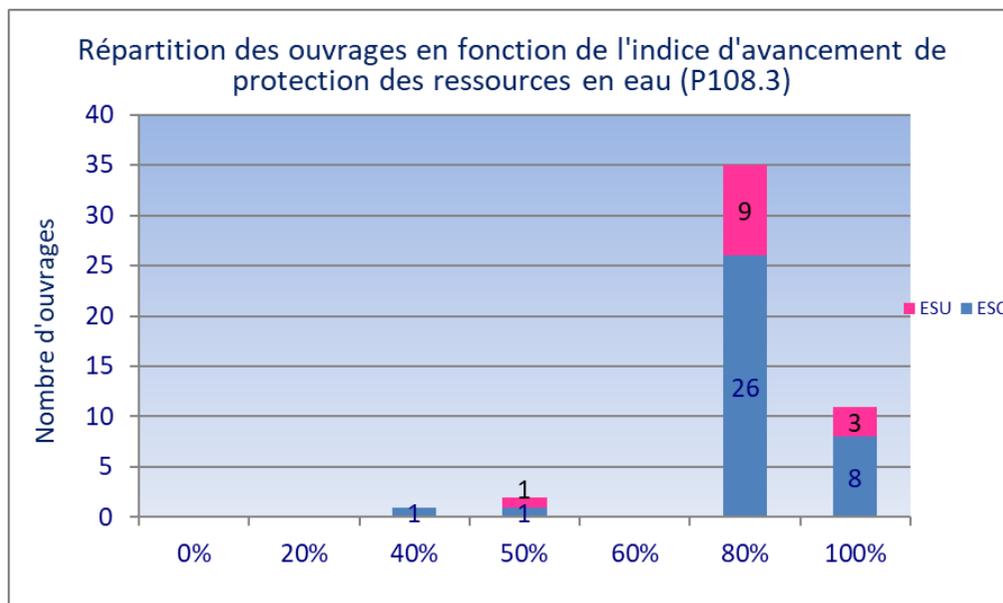
DUP : déclaration d'utilité publique / PPC : périmètre de protection de captage / PPI : périmètre de protection immédiate / PPR : périmètre de protection rapprochée

ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine

Pour l'année 2022, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 83% pour une consolidation à l'échelle du périmètre Eau du Morbihan (non compris les achats d'eau extérieurs). En prenant en compte les achats d'eau extérieurs, l'indice est de 83% pour 2022.

Actualités :

- Procédure PPC en cours pour : Toultreincq à Gourin (eaux souterraines + eaux de surface)
- Début de suivi des pratiques agricoles par le syndicat Blavet terres & eaux sur plusieurs sites.



Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

3.5. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Production-Transport	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre (en €)	28 916 987	26 151 628
Epargne brute annuelle (en €)	2 988 629	3 105 042
Durée d'extinction de la dette (en années)	9,68 9 ans et 8 mois	8,42 8 ans et 5 mois

Le budget n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2022, l'encours est donc en nette diminution de 2,7 M€ par rapport à 2021.

Le niveau d'épargne 2022 est en légère hausse par rapport à 2021, la durée d'extinction de la dette diminue donc pour s'établir à 8,42 ans.



4 Financement des investissements

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

4.1. Montants financiers

Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande. Le montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires (qui mentionnent les programmes annuels prévus) ni au compte administratif (qui mentionne les paiements effectivement réalisés). Dans le cas présent, seuls les marchés publics d'un montant supérieur à 20 000 € HT et notifiés courant 2022 sont pris en compte. Seule l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) intervient en matière de subventions. Seules les aides accordées à ce jour sont indiquées dans le tableau.

Territoire	Intitulé du marché	Montant H.T.	Montant des subventions AELB en HT
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 1	17 202,72 €	
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 2	91 581,00 €	
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 3	143 536,00 €	
RMCom	Travaux de raccordement de deux forages vers l'unité de traitement d'eau potable de Toultreincq à Gourin	246 205,50 €	
OBC	Travaux de réhabilitation et sécurisation des toitures terrasses de l'unité de production de Bellée - OBC	104 233,00 €	
EDM	Travaux sécurisation Le Guern Baud - sécheresse	246 566,50 €	
RMCom	Nettoyage air+eau+pulse (procédé Hammann) à Kervren Lignol	20 180,00 €	
OBC	Automatisation de la sortie des filtres à sable Up du Belle	29 873,00 €	
OBC	Filtralite UP de Bellée	28 025,00 €	
PLoërmel	MOE UP Prassay	174 998,00 €	
Pontivy CC	Raccordement de la production de l'UP du Sence à Malguenac	34 860,00 €	
EDM	MOE pour le renforcement de filières d'unités de production d'eau potable à partir d'eau souterraine, pour le traitement des pesticides et métabolites	149 475,00 €	
ASB	Fourniture et pose de débitmètre Production/Distribution	25 976,00 €	
RMCom	Nouveau surpresseur Kervreihen à Priziac	34 150,00 €	
AQTA	Travaux de continuité de service pour la réhabilitation du réservoir sur tour de Kerguéro à Brech	51 389,00 €	

Territoire	Intitulé du marché	Montant	Montant des subventions
AQTA	MOE Pour la création d'un ouvrage de stockage d'eau potable de 200 m3 sur l'île d'Hoëdic.	33 550,00 €	
AQTA	Création d'une bache de stockage d'eau potable de 200 m3 à HOEDIC	497 499,40 €	Dossier déposé

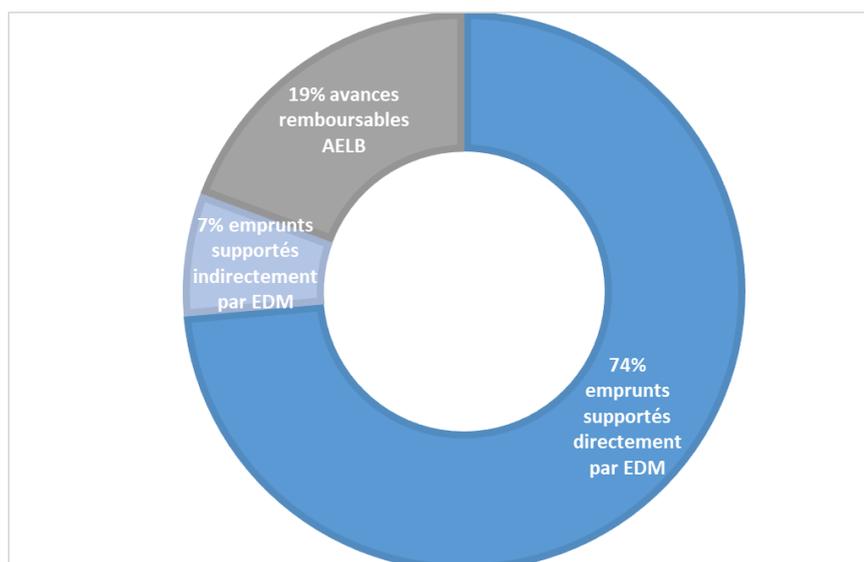
L'état récapitulatif des marchés publics passés selon une procédure adaptée est fourni en annexe 2.

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

Répartition de l'encours de la dette au 31 décembre (en €)		
Production-Transport	2021	2022
Emprunts supportés directement par EDM	20 899 374	19 206 123
Emprunts supportés indirectement* par EDM	2 325 597	1 877 390
Avances remboursables de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB)	5 692 016	5 068 115
Total	28 916 987	26 151 628

*emprunts remboursés à des collectivités membres au titre de la compétence Production.



Annuité de la dette (en €)			
Production-Transport		2021	2022
Montants remboursés pendant l'exercice	En capital	2 730 849	2 737 962
	En intérêts	326 316	359 395
	Total	3 057 165	3 097 357

L'annuité 2022 se stabilise par rapport à 2021 par l'absence d'emprunt sur l'année.

4.3. Amortissements

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

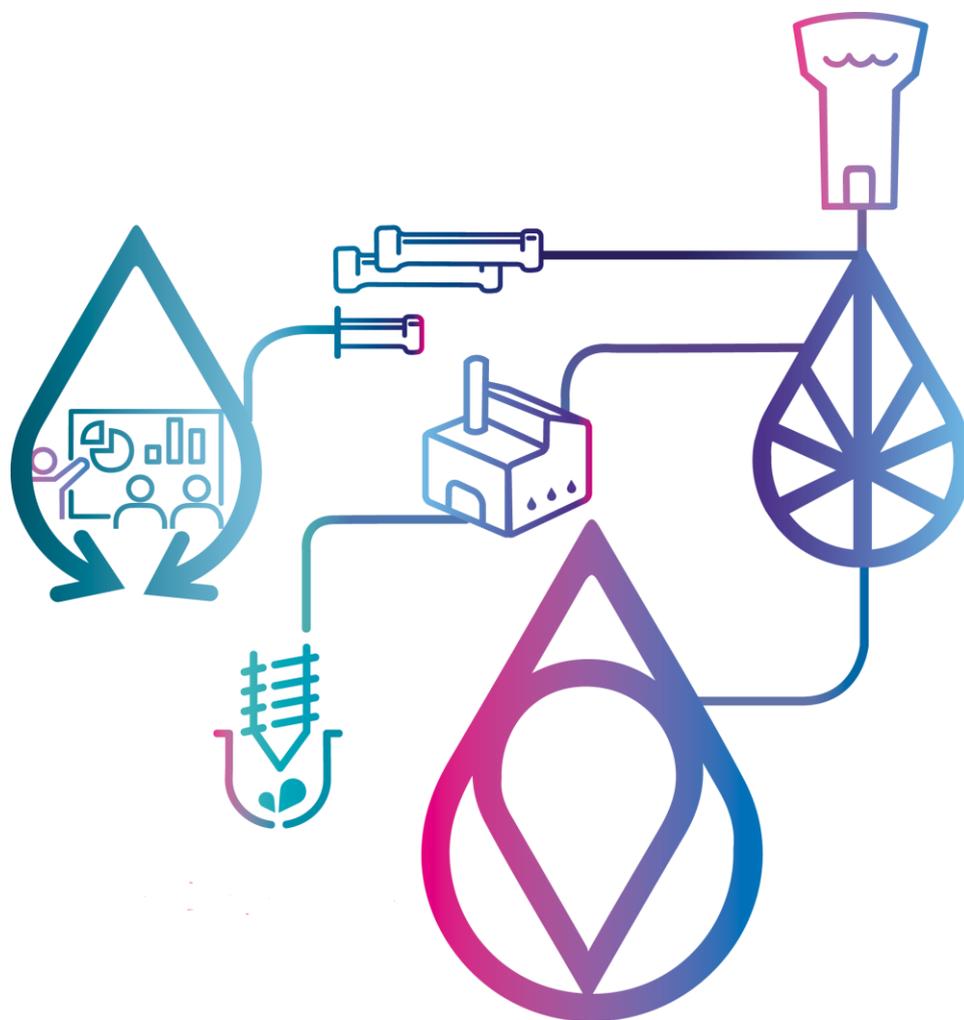
Amortissements (en €)		
Production-Transport	2021	2022
Dotations aux amortissements	4 035 351	3 961 015

Suite à l'intégration en 2021 des travaux de l'unité de production Ar C'Hastell (Sainte Anne d'Auray) et du réservoir de Kerguero 2 (Brech), les dotations d'amortissements se stabilisent.

4.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux et projets à l'étude

Lors de la réunion du comité syndical du 28 janvier 2022, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été présenté pour la période 2022-2026 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Ce plan regroupe les programmes pluriannuels de travaux adoptés et les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service. L'extrait relatif aux compétences Production et Transport est joint en annexe 3.



5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Depuis 2009, Eau du Morbihan soutient financièrement les associations porteuses d'un projet de solidarité internationale, en lien avec l'eau potable et ayant une attache avec le Morbihan.

En 2022, le dispositif de financement évolue. Le comité syndical a engagé la mise en œuvre d'une procédure d'appel à projets renouvelée chaque année, sur la base d'une enveloppe budgétaire fixée par le Comité Syndical et organisée selon un dispositif de financement établi.

En 2022, le Bureau a accordé une participation à hauteur de 5 000 € en faveur de l'association Eau Soleil Bretagne, au titre de l'appel à projets « Solidarité internationale Eau du Morbihan 2022 », pour participer au financement de son projet d'installation et de mise en service d'un système de pompage solaire et d'un réseau d'adduction d'eau potable au village de Tiouraghine au Maroc.



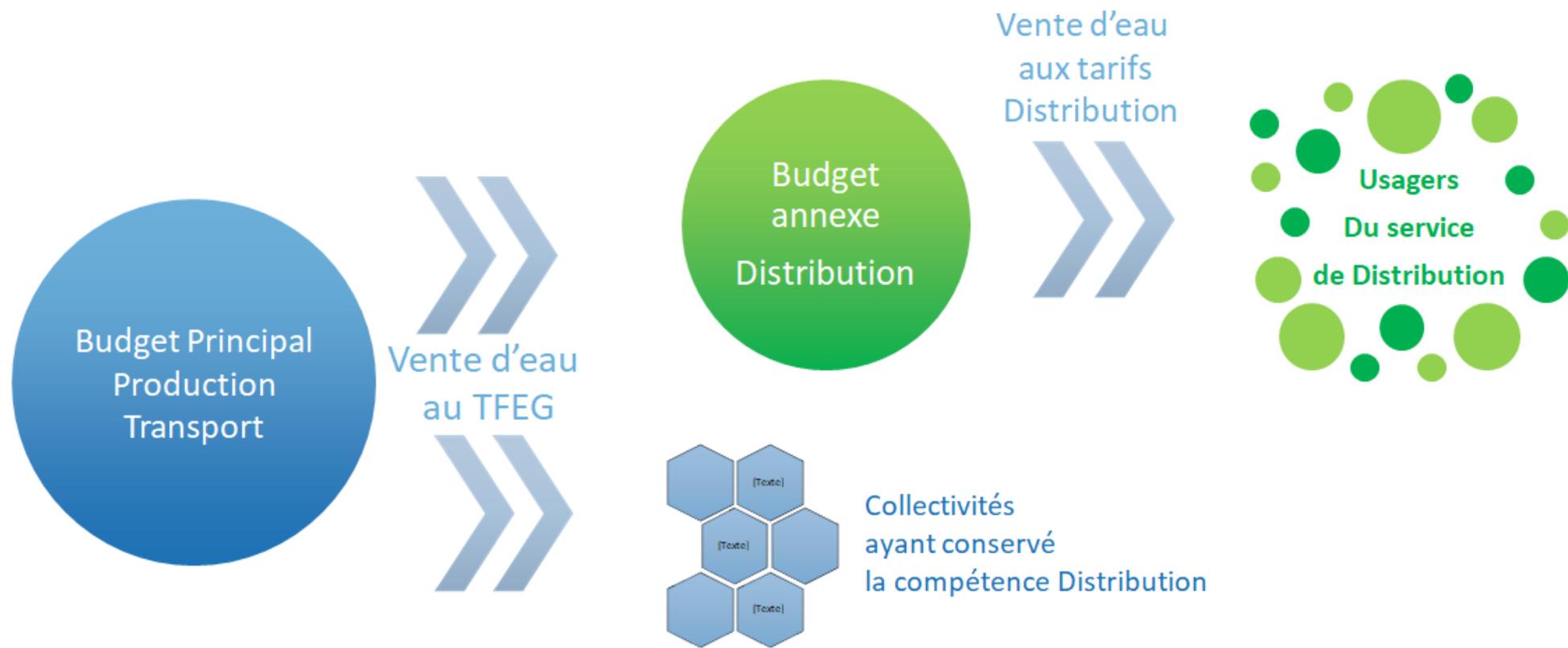
Modules solaires sur le local technique avec à gauche la tête de forage et la tuyauterie de refoulement de la pompe – village d'Amarouch

6 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2021	Exercice 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D102.0	Prix HT au m ³ vendu aux services de distribution	0,64 €HT/m ³	0,66 €HT/m ³
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan)</i>	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan)</i>	89,9%	93%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	90	90
P104.3	Rendement du réseau de distribution – <i>réseau d'interconnexions</i>	97%	98%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés – <i>réseau d'interconnexions</i>	4,1 m ³ /km/j	3,2 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau – <i>réseau d'interconnexions</i>	3,9 m ³ /km/j	2,9 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	0,11%	0,11%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan y compris achats d'eau extérieurs)</i>	82%	83%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité – <i>Production Transport</i>	9,68 années	8,42 années

ANNEXE 1 – Structure budgétaire

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE



ANNEXE 2 – Liste des marchés Production Transport notifiés en 2022

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

Territoire	Intitulé du marché	Titulaire	Montant H.T.	Date de notification (signée par l'entreprise)
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 1	ESPACS	17 202,72 €	20/07/2022
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 2	SAUR	91 581,00 €	25/07/2022
EDM	Travaux de remise à niveau des stations d'eau souterraine - lot 3	EIFFAGE	143 536,00 €	20/07/2022
RMC	Travaux de raccordement de deux forages vers l'unité de traitement d'eau potable de Toultreincq à Gourin	TOULGOAT	246 205,50 €	12/07/2022
OBC	Travaux de réhabilitation et sécurisation des toitures terrasses de l'unité de production de Bellée - OBC	ETANDEX	104 233,00 €	11/07/2022
EDM	Travaux sécurisation Le Guern Baud - sécheresse	CISE TP	246 566,50 €	18/08/2022
RMC	Nettoyage air+eau+pulse (procédé Hammann) à Kervren Lignol	SUEZ	20 180,00 €	28/06/2022
OBC	Automatisation de la sortie des filtres à sable Up du Belle	SAUR	29 873,00 €	07/04/2022
OBC	Filtralite Up du Belle	LECA	28 025,00 €	21/09/2022
Ploërmel	MOE UP Prassay	ARTELIA	118 034,00 €	30/01/2023
PONTIVY CC	Raccordement de la production de l'UP du Sence à Malguenac	SBCEA	34 860,00 €	31/08/2022
EDM	MOE pour le renforcement de filières d'unités de production d'eau potable à partir d'eau souterraine, pour le traitement des pesticides et métabolites	BOURGOIS	149 475,00 €	24/05/2022
ASB	Fourniture et pose de débitmètre Production/Distribution	VEOLIA	25 976,00 €	12/12/2022
RMC	Nouveau surpresseur Kervreihen à Priziac	SAUR	34 150,00 €	17/08/2022
AQTA	Travaux de continuité de service pour la réhabilitation du réservoir sur tour de Kerguéro à Brech	SAUR	51 389,00 €	09/12/2022
AQTA	MOE Pour la création d'un ouvrage de stockage d'eau potable de 200 m3 sur l'île d'Hoëdic.	SCE	33 550,00 €	19/04/2022
AQTA	Création d'une bache de stockage d'eau potable de 200 m3 à HOEDIC	PAV SIMON	497 499,40 €	25/01/2022

ANNEXE 3 – PPI (montants en M€ HT)

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 056-215601477-20230925-2023D51M-DE

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2022-2026 (en M€)

Commissions locales	Opérations	localisation	Antérieur	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivants	total 2022-2026	commentaires	
UNITES DE PRODUCTION/STOCKAGE/CANALISATIONS	AQTA	Tréauray	Sainte Anne d'Auray	15,32	0,48					0,48	Construction nouvelle unité de production	
	AQTA	Réhab dispositif eau brute Houat	Houat	0,08			0,00	0,00	0,15	0,00	Diagnostic hydraulique et canalisations eaux brutes	
	AQTA	Etanchéité bache Houat	Houat						0,25	0,00	Développements racinaires	
	AQTA	Stockage	Hoëdic		0,18	0,15				0,33	Doublement de la capacité de stockage avec participation AQTA (et reprise du GC existant le cas échéant)	
	AQTA	Kergoudelel	Pluvigner				0,00	0,00	0,45	0,00	Raccordement forage de Filerit	
	CC Belle-Ile	Sécurisation et ressource belle ile	Belle Ile	0,20				0,00	0,00	0,66	0,00	Réaménagement Loquelitas
	CC Belle-Ile	reprise béton antoureau	Le Palais						0,15	0,00	0,00	Protection béton
	De l'Oust à Brocéliande communauté	Bellée	Saint Congard		0,20						0,20	Reprise étanchéité toiture
	EDM	Mise à niveau des stations ESO	EDM	1,14	0,10	0,10	0,00				0,20	Programme global hiérarchisé de remise à niveau du patrimoine des stations d'eau souterraine
	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête	EDM	1,83							0,00	Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production
	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête -T2	EDM			0,07	0,25	0,25	0,00	0,00	0,57	Tranche 2 - Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production
	EDM	Démolition de stations à l'arrêt -T2	EDM							0,20	0,00	Tranche 2 - Programme démolition des stations à l'arrêt
	EDM	Déplacement/renou canalisation	EDM	0,24	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10		0,50	Enveloppe pour faire face aux projets d'aménagement / renouvellement
	EDM	traitement métabolites de pesticides	EDM		0,08	0,34	0,63	0,51	0,68		2,24	Enveloppe pour faire face aux projets d'aménagement / renouvellement
	Roi Morvan communauté	Toulreincq	Gourin	0,19	2,00	5,80	0,15				7,95	Refonte UP, sécurisation et diversification de la ressource - actualisation au regard du calendrier
	Roi Morvan communauté	Tourlaouen	Plouray		0,08	0,21	0,33				0,62	Extension capacité à 60 m3/h + traitement métabolite - EP pour différents scénarii selon résultats analytique des nouvelles ressources
	Roi Morvan communauté	Minez Du	Langonnet	0,12	0,71	0,74					1,45	Refonte UP
	Arc Sud Bretagne	Pen Mur	Muzillac				0,00			0,05	0,00	Diagnostic et étude préliminaire
	Ploërmel communauté	Prassay	Val d'Oust		0,08	0,50	0,47	0,00	0,00		1,05	Mise à niveau UP + métabolite s: EP de scénarii / qualité nouvelles ressources
	Ploërmel communauté	UP Lac au duc	Ploërmel	0,01	0,62	0,63					1,25	Revêtement prétraitement 2022 + filière boues 2022/2023
Pontivy communauté	Perthuis rouge	Radenac			0,05	0,40			0,20	0,45	Réalisation bache pour sécu UP et sécurisation Rohan	
Questembert communauté	Le Logo	Questembert	0,02	0,26						0,26	Travaux sur filière - test filtre charbon	
Redon agglomération	Carrouis	Béganne				0,06	0,36		0,00	0,42	Etude préliminaire de raccordement du forage de 25 m3/h et adaptation de la filière - + métabolites	
SOUS-TOTAL				19,15	4,89	8,69	2,39	1,22	0,78	2,11	17,97	
BARRAGES	CC Belle Ile	Barrage Borfloc'h	Belle Ile	0,02						0,00	Réhausse pour augmentation du stock	
	Ploërmel communauté	Devoiemet canalisation Lac au duc	Ploërmel	0,18						0,00	avenant	
	Ploërmel communauté	Barrage du Lac au Duc	Ploërmel - Taupont	1,03	1,13					1,13	Sécurisation + évacuateur de crues (participation des co-propriétaires et cc) + déplacement conduite + tour de prise + passe à anguilles Remboursement partenaires	
SOUS-TOTAL				1,23	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13	
RESSOURCES PPC	EDM	Recherches en eau	EDM	1,67	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	1,00	Recherche en eau et études sur ressource	
	EDM	PPC	EDM	0,91	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	1,00	Procédure + indemnisation + acquisition foncière	
SOUS-TOTAL				2,58	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,00	2,00	
TRANSPORT	EDM	liaison MAXENT (35) Fosse Noire	Beignon	0,16						0,00	Projet conjoint avec Ouest 35-calendrier fonction du Syndicat Ouest 35	
	EDM	Réservoir de Locmaria	Ploërmel	0,10	0,02					0,02	Reprise étanchéité	
	EDM	Réservoir sur Tour de Kerguéro	Brech		0,35					0,35	Réhabilitation revêtement intérieur	
	EDM	sécurisation ex-SIAEP de Rohan	Pontivy CC (Rohan)	0,05			0,15			3,05	Sécurisation - bache Perthuis Rouge	
	EDM	Feeder Baud - Brech	Baud-Brech	0,10				2,00	4,00	7,50	6,00	Etude préliminaire (tracé, contraintes ...) + commencement travaux
SOUS-TOTAL				0,41	0,37	0,00	0,15	2,00	4,00	10,55	6,52	
TOTAL PRODUCTION-TRANSPORT				23,37	6,79	9,09	2,94	3,62	5,18	12,66	27,62	

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

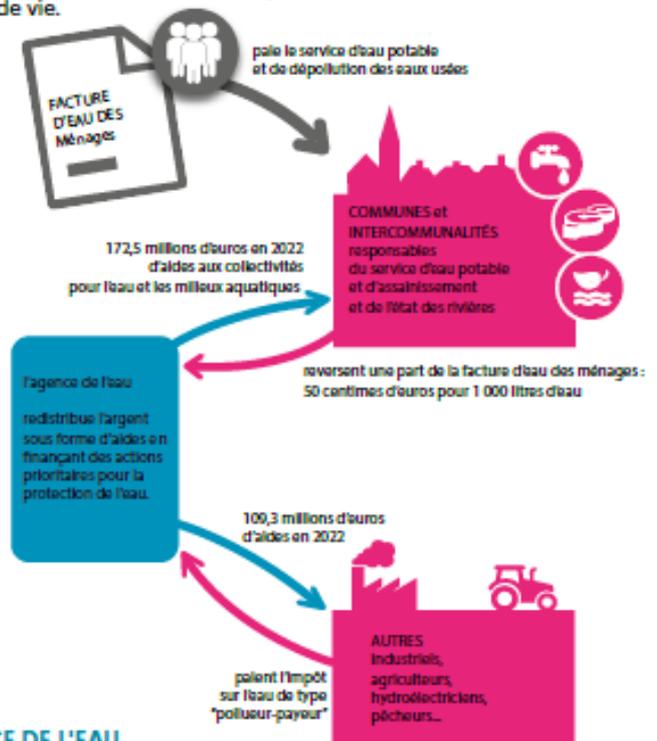
Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Simple - données agrégées disponibles - 2019).
www.services.eaufrance.fr/docs/SEPEA_videompt

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/le maire ou à la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vo-questions>

Ed. mars 2023

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 374 millions d'euros dont plus de 243 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en

eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2022, près de 107 millions d'euros d'aides, soit 40 % des aides de l'agence de l'eau Loire-bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



*MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 40 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 100 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 270 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 3 mars 2022, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

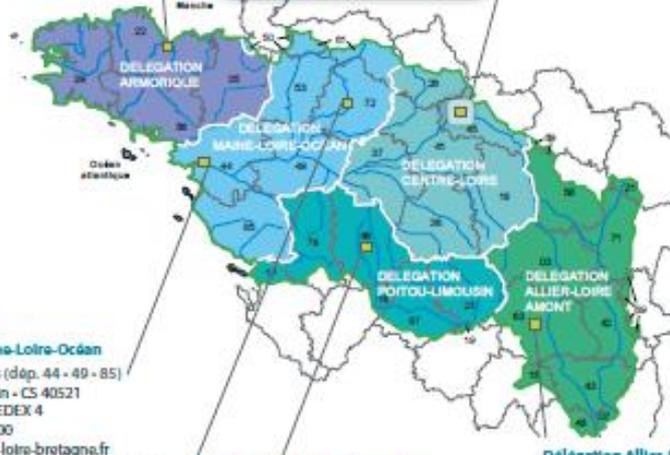
Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 336 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique
Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Kerata - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 FLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr



Délégation Maine-Loire-Océan
→ Site de Nantes (dép. 44 - 49 - 85)
Tru Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dép. 40 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goëlette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des saux et forêts
Site de Marmilhat sud - CS 40039
63370 LEMPEDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau>

Nouveaux podcasts → bit.ly/Podcasts-Eau





service public d'eau potable

27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex
02 97 47 91 39 • contact@eaudumorbihan.fr
www.eaudumorbihan.fr